



# La Série de consultations 1 : Rapport sur ce qui a été dit

Juin 2021

Document rédigé en collaboration avec

APPC (Affaires publiques et Participation communautaire)





Table des matières

1.0 Introduction..... 6

    1.1 Contexte..... 8

    1.2 Processus – Les phases techniques de l’élaboration du Plan directeur..... 10

2.0 Le processus de consultation sur le Plan directeur ..... 12

    2.1 Aperçu et objectifs..... 12

    2.2 Principaux publics cibles ..... 13

    2.3 Phases de la consultation ..... 16

    2.4 Promotion..... 21

3.0 Série de consultations 1 – Aperçu ..... 21

    3.1 Approche et méthodologie de la Série de consultations 1 ..... 21

4.0 Ce qui a été dit – Série de consultations 1 ..... 26

    4.1. Observation globale dans l’ensemble..... 26

    4.2 Observations générales – Mai 2020 ..... 29

    Ateliers sur la vision pour les principaux groupes d’intervenants..... 29

    4.3 Observations générales – Mai 2020 : ..... 31



**Plan directeur des déchets solides**

Sondage auprès des principaux groupes d'intervenants..... 31

4.4 Observations générales – De mai à août 2020 : ..... 34

Tribunes libres et exercices d'idéation en ligne sur la plateforme Participons Ottawa ..... 34

4.5 Observations générales – Juin 2020 : ..... 37

Séances de dialogue en ligne avec les résidents et les intervenants..... 37

4.6. Observations générales – Juin 2020 : ..... 40

Sondage interne du personnel (la gestion des déchets solides dans les milieux de travail) 40

4.7 Observations générales – De juin à juillet 2020 : ..... 43

Sondage public sur la plateforme Participons Ottawa..... 43

4.8 Observations générales – Juillet 2020 : ..... 56

Les groupes de l'équité et de l'inclusion..... 56

4.9 Observations générales – Juillet 2020 : ..... 61

Séances de dialogue avec le personnel opérationnel des Services des déchets solides .... 61

4.10 Observations générales – De juillet à août 2020 : ..... 65

Sondage auquel a répondu le personnel opérationnel de première ligne. .... 65

4.11 Observations générales – De mai à août 2020 : ..... 67

Mémoires individuels des résidents et des intervenants ..... 67



**Plan directeur des déchets solides**

5.0 Utilisation qui est faite des commentaires réunis dans la Série de consultations 1 ..... 67

    5.1 Version provisoire de la vision et des principes directeurs et élaboration des objectifs..... 68

    5.2 Élaboration des options du Plan directeur ..... 83

    5.3 Élaboration de la structure-cadre de l'évaluation..... 85

6.0 Prochaines étapes ..... 94



## **Appendices**

Appendice 1 – Mandat des principaux groupes d'intervenants

Appendice 2 – Ateliers sur la vision pour les principaux intervenants internes et externes

Appendice 3 – Sondage auprès des principaux groupes d'intervenants

Appendice 4 – Tribune libre en ligne et exercices d'idéation pour le grand public (Participons Ottawa)

Appendice 5 – Séances de dialogue en ligne avec les résidents et les intervenants

Appendice 6 – Sondage interne auprès du personnel (la gestion des déchets dans le milieu de travail)

Appendice 7 – Sondage public sur la plateforme Participons Ottawa

Appendice 8 – Groupes de l'équité et de l'inclusion

Appendice 9 – Séances de dialogue avec le personnel opérationnel des Services des déchets solides

Appendice 10 – Sondage mené par le personnel des opérations de première ligne

Appendice 11 – Mémoires individuels

Appendice 12 – Ateliers de validation avec les principaux groupes d'intervenants

Appendice 13 – Structure-cadre de l'évaluation



Appendice 14 – Ateliers sur la mise au point de l’outil d’évaluation avec les principaux intervenants

**Liste des tableaux**

Tableau 1 : Sondage auprès des principaux groupes d’intervenants – Résultats sur les principes directeurs

Tableau 2 : Sondage Participons Ottawa – Les résultats des questions sur les principes directeurs

Tableau 3 : Considérations mentionnées couramment pour la planification de la gestion des déchets

Tableau 4 : Modification de la vision, des principes directeurs et des objectifs suivant l’analyse pendant la consultation

**Liste des figures**

Figure 1 : Chronologie des travaux techniques et de la consultation sur le Plan directeur

Figure 2 : Étapes réalisées pour mettre au point la vision, les principes directeurs et les objectifs



## 1.0 Introduction

La Ville d'Ottawa a lancé, en juin 2019, le processus d'élaboration du Plan directeur de la gestion des déchets solides (le « Plan directeur »), qui s'étend sur une durée de 30 ans. Le Plan directeur vise à définir, pour les 30 années suivant la date à laquelle il sera adopté, l'ensemble du cadre et de l'orientation de la politique sur la gestion, le réacheminement et la réduction des déchets solides, à l'intention du personnel de la Ville et du Conseil municipal. Quand il aura été établi, le Plan directeur décrira dans leurs grandes lignes :

- la vision, les principes directeurs et les objectifs de la Ville;
- le système actuel de gestion des déchets;
- les besoins à long terme projetés;
- les lacunes, les défis et les perspectives;
- l'approche dans le recensement et l'évaluation des options;
- les options recommandées;
- le plan de mise en œuvre;
- les cibles;
- les coûts et le financement durables du Plan directeur.

Nous avons mis au point la Stratégie de communication et de consultation pour permettre d'élaborer le Plan directeur. Cette stratégie fait état des trois phases de la consultation qui



### Plan directeur des déchets solides

cadrent avec les phases techniques de l'élaboration du Plan directeur (ce que nous verrons plus loin en détail).

Le Rapport sur ce qui a été dit donne un aperçu de l'ensemble du processus d'élaboration du Plan directeur et tient compte de tous les commentaires exprimés dans le cadre de la Série de consultations 1, soit la phase initiale des consultations du Plan directeur.

Lancée en mai 2020, la Série de consultations 1 a pris fin en septembre de la même année. Plusieurs activités de consultation ont été menées afin de réunir les commentaires de différentes sources sur la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs du Plan directeur pour la gestion à long terme des déchets. La vision est l'énoncé qui définira la situation souhaitée par la Ville dans 30 ans; les principes directeurs permettront d'instituer une culture dans laquelle chacun saura ce qui est important; enfin, les objectifs définiront les résultats à produire pour faire de la vision une réalité.

En outre, nous avons réuni des commentaires pour éclairer le travail qui consiste à dresser la liste détaillée des options provisoires pour le Plan directeur. Ces options porteront sur les politiques et les programmes recommandés afin de maximiser les moyens grâce auxquels nous pourrons éviter, réduire, réutiliser et recycler les déchets et gérer les matières résiduelles. Enfin, nous avons demandé des commentaires sur les critères à appliquer afin de mettre au point un outil d'évaluation pour analyser cette liste détaillée d'options en faisant appel à l'approche du triple résultat (soit les considérations environnementales, sociales et financières de chaque option).

Cette liste détaillée d'options sera présentée au Conseil municipal pour études d'ici la fin du deuxième trimestre de 2021; par la suite, nous analyserons les options en faisant appel à l'outil d'évaluation. Les options qui seront retenues seront présentées, pour commentaires, aux





résidents et aux intervenants pendant la Série de consultations 2, qui se déroulera à l'automne 2021.

## 1.1 Contexte

### **Il faut changer de paradigme**

Le premier Plan directeur de la gestion des déchets solides de la Ville d'Ottawa a été adopté en 2003 par le Conseil municipal et a été maintes fois actualisé pour tenir compte des modifications apportées aux lois provinciales et des nouveaux objectifs du Conseil. Le Plan de 2003 visait à accroître exponentiellement le réacheminement des déchets, pour passer de 31 % à 40 % dans la première phase et pour finalement atteindre 70 %. Ce plan a amené la Ville à lancer le Programme de bac vert. Il faisait également état de la stratégie à adopter pour maximiser la durée utile de l'Installation de gestion des déchets du chemin Trail et pour se servir de cette décharge afin de produire de l'électricité.

Depuis 2003, bien des facteurs ont changé, ce qui explique essentiellement les efforts consacrés par la Ville à l'élaboration d'un nouveau plan directeur. Les experts évoquent une crise mondiale imminente quand il s'agit des déchets et avertissent que les politiques et les pratiques actuelles, par exemple la priorité donnée à l'approche des 3R, la dépendance vis-à-vis de l'enfouissement des déchets et l'exportation des déchets et des matières recyclables à destination d'autres pays (souvent dans les régions en développement) ne suffiront pas ou ne seront même pas viables à long terme.

En outre, à l'heure actuelle, l'Installation de gestion des déchets du chemin Trail n'a plus qu'une capacité résiduelle de 30 %. Les estimations récentes nous apprennent que toutes les infrastructures d'enfouissement ont actuellement une valeur à neuf de 42 millions de dollars et



### Plan directeur des déchets solides

que le coût de l'aménagement d'une nouvelle décharge serait de l'ordre de centaines de millions de dollars.

Compte tenu des changements intervenus depuis 2003, de la capacité restante et de plus en plus réduite de l'Installation de gestion des déchets du chemin Trail et parce que l'on sait de plus en plus que l'approche traditionnelle dans la gestion des déchets ne suffira pas à veiller à ce que les collectivités restent propres et vivables à long terme, le nouveau Plan directeur de la gestion des déchets solides devra s'inscrire dans le prolongement du Plan de 2003. Le Plan directeur permettra d'examiner la durée utile limitée de l'Installation du chemin Trail, les moyens grâce auxquels la Ville ramasse et traite les déchets, ainsi que les moyens qui lui permettront d'accroître les taux de réacheminement. Ce plan devra aussi nous permettre de nous pencher sur les grands enjeux de la politique comme les plastiques à usage unique, les technologies de substitution et les programmes de l'économie circulaire comme les achats écologiques. Le Plan directeur tiendra également compte des mécanismes de financement, ainsi que des outils et des instruments législatifs.

#### La situation actuelle

À l'heure actuelle, la Ville d'Ottawa est chargée de gérer la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des matières recyclables déposées dans les boîtes bleues et noires, des matières organiques dans les bacs verts, des feuilles et des résidus de jardinage, des déchets et des articles encombrants issus d'environ 291 000 habitations unifamiliales.

La Ville assure aussi les services de collecte pour certaines parties du secteur des déchets industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), même si le gouvernement provincial ne l'y oblige pas. Dans ce segment, la Ville sert environ 1 700 immeubles à logements multiples, 260 infrastructures municipales et 470 petites entreprises dans le cadre de son Programme de sacs jaunes.



### Plan directeur des déchets solides

Compte tenu de l'étendue des services offerts par la Ville, le Plan directeur tiendra compte des déchets produits par les secteurs suivants :

- les propriétés résidentielles en bordure de rue;
- les immeubles à logements multiples;
- les parcs et les places publiques;
- les infrastructures municipales;
- les programmes partenaires et les déchets non municipaux.

#### 1.2 Processus – Les phases techniques de l'élaboration du Plan directeur

Les travaux d'élaboration du nouveau Plan directeur se déroulent en trois phases techniques :

- **PHASE 1 – LA SITUATION ACTUELLE (de novembre 2019 à mai 2020)** : L'objectif premier de la phase 1 consistait à apporter au Conseil une base d'information sur la situation actuelle de la production et de la gestion des déchets sur le territoire de la Ville, en plus de l'éclairer sur les outils dont nous disposons pour orienter le système et les programmes de gestion des déchets de la Ville. Les travaux ont aussi consisté à mettre au point une rigoureuse **Stratégie de communication et de consultation** pour ce projet. Le rapport technique de la phase 1 à soumettre au Conseil municipal a été déposé au deuxième semestre de 2020.
- **PHASE 2 – NOTRE ORIENTATION (de juin 2020 au premier trimestre de 2022)** : Cette phase s'est amorcée par des discussions avec le personnel de la Ville, les conseillers municipaux, le grand public et les intervenants sur **la vision, les principes**



### Plan directeur des déchets solides

**directeurs et les objectifs** qui constitueront la structure-cadre du Plan directeur. Cette phase tient aussi compte des **besoins à long terme de la gestion des déchets**, de l'établissement de la liste des **options** potentielles pour les politiques et les programmes à intégrer dans le Plan directeur et de **l'outil d'évaluation** proposé pour analyser ces options en faisant appel à l'approche du triple résultat (soit les considérations environnementales, sociales et financières). La consultation des résidents et des intervenants a été et est toujours un aspect essentiel de cette phase (comme nous le verrons en détail ci-après). Le rapport technique de la phase 2 sera déposé auprès du Conseil municipal en juin 2021.

- **PHASE 3 – LES MOYENS À PRENDRE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF (du premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023)** : L'objectif de la troisième et dernière phase consiste à élaborer la **version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides** et à consulter tous les résidents et tous les intervenants sur cette version provisoire. La consultation viendra éclairer la **finalisation du Plan directeur**, dont le Conseil prendra alors connaissance pour l'approuver. Nous mettrons aussi au point un **plan de mise en œuvre** à court terme (cinq ans) de concert avec un **plan financier**.

Nous avons prévu, dans l'ensemble de ce processus, plusieurs occasions de permettre au personnel de la Ville et au Conseil municipal, aux intervenants et au grand public de donner leur avis sur l'élaboration du Plan directeur. La figure ci-après porte sur la chronologie de ces activités de consultation.



# Solid Waste Master Plan

## Plan directeur des déchets solides

Figure 1 : Chronologie des travaux techniques et de la consultation sur le Plan directeur



La version définitive du plan constituera un ensemble exhaustif et systématique de l'information et des commentaires réunis pendant toutes les phases de cet examen.

## 2.0 Le processus de consultation sur le Plan directeur

### 2.1 Aperçu et objectifs

Nous avons mis au point la Stratégie de communication et de consultation, dont les grands objectifs consistent à mieux faire connaître le Plan directeur dans la collectivité et à veiller à ce que les résidents et les intervenants aient toutes les occasions voulues de le commenter dans les principales étapes de son élaboration. Plus précisément, le processus de consultation sur le Plan directeur vise à :

- veiller à ce que l'on participe en grand nombre aux activités de consultation grâce à de vastes efforts de communication et de sensibilisation;



### Plan directeur des déchets solides

- donner aux résidents et aux intervenants l'information nécessaire pour qu'ils puissent apporter un concours significatif aux activités de consultation;
- permettre aux intervenants de participer à part entière aux principales étapes du processus décisionnel;
- donner aux résidents et aux intervenants de l'information sur le concours apporté grâce à leurs commentaires dans l'élaboration du Plan directeur;
- veiller à ce que la collectivité soit d'accord avec la version définitive du Plan directeur et à tenir compte de ses inquiétudes, idées et commentaires.

La Stratégie de communication et de consultation fait état des trois phases de la consultation (ainsi que de la phase de la consultation préalable), constituées de toutes sortes d'activités multiréseautiques, inclusives et accessibles, étayées par une vaste promotion afin de communiquer avec les populations difficiles à joindre.

Les activités planifiées comprennent des séances de consultation publique en présentiel, la consultation en ligne sur la plateforme électronique Participons Ottawa de la Ville (par exemple grâce à des sondages, à des tribunes libres et à des outils de questions et de réponses), des activités de sensibilisation (comme des événements éphémères dans les centres récréatifs et les centres commerciaux), des ateliers et des tables rondes avec les principaux intervenants, des sondages et des études de marché, ainsi que des groupes de discussion réunissant des résidents et des organismes représentant les groupes en quête d'équité.

#### 2.2 Principaux publics cibles

Pour veiller à ce que la collectivité soit d'accord avec la version définitive du Plan directeur, il est essentiel que le personnel de la Ville communique avec les nombreux intervenants qui



### Plan directeur des déchets solides

représentent les différents profils démographiques d'Ottawa ainsi que les nombreuses entreprises et associations et les nombreux organismes qui contribuent au bien-être économique, social et environnemental d'Ottawa. Pour ce faire, la Ville a adopté l'Optique d'équité et d'inclusion en établissant la liste détaillée des principaux intervenants qui sont appelés à être touchés par le nouveau Plan directeur de la gestion des déchets solides de la Ville d'Ottawa.

Les principaux publics cibles regroupent :

- les résidents, dont les groupes de l'équité et de l'inclusion, ainsi que les résidents des immeubles à logements multiples;
- les associations, dont celles qui représentent les différents points de vue et intérêts des résidents;
- les entreprises, ainsi que les associations des zones d'amélioration commerciale, les coalitions, les entreprises de construction et de démolition, les organismes à but lucratif, les entreprises qui ont droit aux services de la Ville, les gestionnaires et les propriétaires des immeubles à logements multiples, les conseils et commissions de la localité, ainsi que les fournisseurs des services de gestion des déchets;
- les établissements d'enseignement, dont les universités, les collèges et les conseils scolaires;
- les groupes environnementaux et les organismes non gouvernementaux, dont les associations et les organismes urbains et ruraux;
- le gouvernement et les associations de gestion des déchets;





### Plan directeur des déchets solides

- le personnel de la Ville;
- le Conseil municipal;
- les membres du Comité consultatif sur la gérance environnementale (CSGE) de la Ville.

Afin de veiller à ce que les principaux intervenants, les membres du Conseil municipal et le personnel compétent de la Ville soient consultés dans les grandes étapes de l'élaboration du Plan directeur, nous avons mis sur pied les groupes suivants :

- **Le Groupe de consultation des intervenants (GCI)** : Ce groupe est constitué de particuliers et d'organismes présents sur tout le territoire de la Ville et représentant les différents points de vue des résidents et des intervenants, ainsi que les divers profils démographiques et types de logements. Le GCI constitue une tribune libre pour l'apprentissage mutuel et le rehaussement du discours sur les thèmes se rapportant au Plan directeur;
- **Le Groupe de conseillers parrains (GCP)** : Ce comité permanent du Conseil municipal est constitué du président et du vice-président du Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets, d'un représentant du Bureau du maire et de deux autres membres du Conseil municipal. Le GCP exprime un avis essentiel et donne des conseils stratégiques au personnel dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur, en plus de jouer le rôle de promoteur pour mener le projet à son terme;
- **Le Groupe des champions de la Ville (GCV)** : Le GCV est constitué de membres du personnel de l'ensemble des directions générales et réunit des dirigeants et des experts de la question. Les membres de ce groupe épaulent l'équipe du projet en donnant leur





### Plan directeur des déchets solides

avis sur le Plan directeur d'après leurs différentes compétences. Nous consultons aussi ce groupe pour nous assurer que le Plan cadre avec les autres objectifs et impératifs opérationnels des directions générales.

L'appendice 1 fait état du mandat et de la composition des groupes d'intervenants visés ci-dessus.

### 2.3 Phases de la consultation

Le processus de consultation s'est amorcé par une phase préconsultative, qui s'est déroulée dans le même temps que la phase technique 1 du Plan directeur et qui a donné lieu à l'analyse des intervenants et à l'élaboration de la Stratégie de communication et de consultation. Cette stratégie décrit dans ses grandes lignes le processus selon lequel se dérouleront les activités de communication et de consultation pendant les phases techniques 2 et 3 du Plan directeur.

L'un des principaux éléments qui portent la Stratégie vise à s'assurer que le personnel de la Ville et les conseillers municipaux, les résidents de même que les intervenants ont de nombreuses occasions d'exprimer leur avis essentiel pour éclairer l'élaboration du Plan directeur.

Voici le sommaire des différentes phases de la consultation et de leurs objectifs.

#### **Consultation préalable (de novembre 2019 à avril 2020)**

De concert avec la phase technique 1 du Plan directeur, l'objectif de la consultation préalable consistait à :



### Plan directeur des déchets solides

- réunir les commentaires des principaux intervenants afin de mieux connaître leurs intérêts;
- faire connaître le Plan directeur et susciter l'enthousiasme dans l'élaboration de ce plan;
- donner de l'information afin d'aider les résidents et les intervenants à comprendre l'objectif du projet;
- dresser la liste détaillée des principes directeurs à débattre et à finaliser dans le cadre de la phase initiale de la consultation.

Dans le cadre de la phase de la consultation préalable, nous avons mené des entrevues auprès de 13 organismes intervenants en octobre et en novembre 2019, pour jeter un éclairage sur leurs espoirs et leurs motifs d'inquiétude dans la gestion des déchets sur le territoire de la Ville et pour déterminer les moyens selon lesquels ils préféreraient participer à la consultation. Les entrevues et les travaux complémentaires de recherche sont venus éclairer l'élaboration de la Stratégie de communication et de consultation.

Nous avons aussi mis au point, durant cette phase, à l'intention des résidents et des intervenants, les documents d'information sur les grands thèmes et les principales considérations se rapportant au Plan directeur dans la gestion des déchets solides. Cette information se présentait essentiellement sous la forme de « mini dossiers », publiés sur le site Participons Ottawa, soit la plateforme de consultation en ligne de la Ville. Ces mini dossiers apportaient aux intervenants de l'information pertinente pour leur permettre de mieux participer aux activités de consultation suivantes.

La Stratégie de communication et de consultation faisait partie du rapport technique de la phase 1, déposé au Conseil municipal au deuxième trimestre de 2020.



### Plan directeur des déchets solides

#### Série de consultations 1 (de mai à septembre 2020)

La Série de consultations 1 était destinée à réunir les commentaires afin d'éclairer les décisions à prendre dans le cadre de la phase technique 2 du Plan directeur. Les objectifs précis de cette série de consultations consistaient à :

- demander des avis sur l'élaboration de la vision, des principes directeurs et des objectifs du Plan directeur;
- réunir les commentaires des résidents et des intervenants sur les besoins de la Ville dans la gestion des déchets et permettre de recenser les options pour répondre à ces besoins;
- recueillir les commentaires des principaux groupes d'intervenants sur l'outil d'évaluation à utiliser pour évaluer les options du Plan directeur.

Durant la période de mai à septembre 2020, le personnel de la Ville, le Groupe de conseillers parrains, des résidents et des intervenants ont été consultés sur ces objectifs. Toutes les activités planifiées à l'origine ont été modifiées afin de permettre de tenir une consultation virtuelle en tenant compte des consignes sanitaires de la Santé publique sur les rassemblements pendant la pandémie de COVID-19. Tout a été mis en œuvre pour remplacer les séances planifiées en présentiel par des activités virtuelles efficaces, dont des séances de dialogues et des ateliers en ligne, des groupes de discussion virtuels, des sondages, des tribunes libres en ligne et une plateforme de consultations spécialisée, dans laquelle les résidents et les intervenants pouvaient poser des questions au personnel de la Ville et soumettre leurs idées. Le lecteur trouvera dans la section suivante de ce rapport la synthèse des résultats de la Série de consultations 1.



### Plan directeur des déchets solides

Le rapport technique de la phase 2 sera déposé auprès du Conseil municipal en juin 2021 et comprendra la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs qui ont été mis au point dans la foulée de la Série de consultations 1 et que le Conseil municipal doit approuver. (Le lecteur trouvera, dans les sections suivantes de ce rapport, de plus amples renseignements sur la Série de consultations 1 et sur l'utilisation qui a été faite des commentaires pour éclairer la vision, les principes directeurs, les objectifs, les options du Plan directeur, de même que sur l'outil d'évaluation.)

#### Série de consultations 2

La Série de consultations 2, qui sera lancée à l'automne 2021, fait aussi partie de la phase technique 2 du Plan directeur. Les objectifs des consultations consistent en particulier à :

- consulter les résidents et les intervenants sur les options et les recommandations du Plan directeur qui ont été rédigées en version provisoire par l'expert-conseil technique auquel la Ville a fait appel pour pouvoir mettre au point le Plan;
- réunir des avis sur les moyens d'appliquer ces recommandations et sur les délais dans lesquels nous devons les mettre en œuvre sur l'horizon de planification de 30 ans du Plan directeur.

Dans cette phase de la consultation, les résidents et les intervenants seront invités à s'exprimer sur les différentes options et recommandations établies pour atteindre les objectifs du Plan directeur. Nous nous inspirerons de leur avis pour éclairer la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides qui sera rédigée pendant la phase technique 3 du Plan.



### Plan directeur des déchets solides

Nous publierons à l'intention des résidents et des intervenants, après la Série de consultations 2, le Rapport sur ce qui a été dit pour leur faire connaître les résultats du processus de consultation.

#### Série de consultations 3 (2022)

La Série de consultations 3 cadre avec la phase technique finale (phase 3) de l'élaboration du Plan directeur, qui consiste à rédiger la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides, un plan de mise en œuvre à court terme (cinq ans), une analyse de rentabilité des coûts complets pour les options recommandées à court terme et un plan financier pour les 10 premières années de l'exécution du Plan directeur.

Les objectifs de cette phase de la consultation consistent à :

- donner aux résidents et aux intervenants l'occasion de prendre connaissance de la version provisoire du Plan directeur et de faire leurs commentaires avant de la présenter au Conseil municipal;
- porter à la connaissance des résidents et des intervenants les étapes suivantes et leur faire connaître les moyens grâce auxquels ils pourront continuer de s'informer.

On mènera différentes activités pour donner aux résidents et aux intervenants l'occasion de commenter la version provisoire du Plan directeur. Nous publierons le Rapport sur ce qui a été dit après les séries de consultations pour faire connaître aux résidents et aux intervenants les résultats de cette étape du processus de consultation.



## 2.4 Promotion

Nous avons mis au point un rigoureux programme de communication pour rejoindre les différents résidents et intervenants. La publicité ciblée en ligne, les communiqués de presse, les messages d'intérêt public (MIP), les billets sur les réseaux sociaux, les dossiers de promotion à l'intention des conseillers et des intervenants, les articles à diffuser sur le site Ottawa.ca, les infolettres, les publicités sur les infrastructures de la Ville et les documents d'information à diffuser font partie des activités de communication.

En outre, le personnel a noué, dans l'Optique d'équité et d'inclusion, des liens avec plusieurs groupes qui risquent d'être exclus, afin de leur donner l'information sur les activités de consultation et de les encourager à participer aux ateliers et aux groupes de discussion en ligne.

Nous continuerons, à intervalles réguliers, d'adresser des comptes rendus et d'offrir des séances d'information à tous les conseillers pendant toute la durée de l'élaboration du Plan directeur. Nous mettrons également à leur disposition des ressources, qu'ils pourront reproduire dans les infolettres de leur quartier et dans les communiqués destinés à leurs commettants. Le personnel de la Ville sera également à leur disposition pour tenir des réunions individuelles avec eux afin de répondre à leurs questions et de réunir leurs commentaires sur toutes les étapes du processus.

## 3.0 Série de consultations 1 – Aperçu

### 3.1 Approche et méthodologie de la Série de consultations 1

Comme nous l'avons mentionné, la Série de consultations 1 a été lancée au printemps 2020. Les principaux objectifs consistaient à :



### Plan directeur des déchets solides

- faire connaître clairement l'objet de la série de consultations et diffuser des documents d'information pertinents et efficaces pour favoriser la participation significative de tous les intéressés;
- réunir des commentaires sur l'élaboration de la vision, des principes directeurs et des objectifs qui définiront la structure-cadre du Plan directeur;
- demander les idées des résidents et des intervenants pour dresser la liste détaillée des idées et des solutions de politiques et de programmes (les « options ») qui pourraient être comprises dans le Plan directeur;
- réunir les commentaires des principaux intervenants sur l'outil d'évaluation qui sera utilisé pour évaluer et prioriser ces options;
- donner au public de l'information sur les résultats obtenus jusqu'à maintenant et sur l'intégration de leurs commentaires dans le processus.

Cette phase prévoyait aussi des consultations auprès des résidents et des intervenants afin de mieux connaître l'opinion publique et la satisfaction générale vis-à-vis de la situation actuelle et de la situation souhaitée des services de gestion des déchets solides à Ottawa.

Dans la période **de mai à août 2020**, les activités suivantes se sont déroulées dans le cadre de la Série de consultations 1 :

- mai 2020 : ateliers sur la vision (4) avec le Groupe de conseillers parrains, le Groupe des champions de la Ville, le Groupe de consultation des intervenants et les principaux membres du personnel des Services des déchets solides;



### Plan directeur des déchets solides

- mai 2020 : sondage sur les principes directeurs mené auprès des membres du Groupe de consultation des intervenants, du Groupe des champions de la Ville et des principaux membres du personnel des Services des déchets solides; 50 personnes ont répondu à ce sondage;
- mai-août 2020 : tribunes libres et exercices d'idéation en ligne organisés sur la plateforme Participons Ottawa (46 participants);
- juin 2020 : séances de dialogue en ligne (4) avec les résidents et les intervenants; au total, 96 personnes y ont participé;
- juin 2020 : sondage en ligne auprès du personnel de la Ville d'Ottawa, auquel ont répondu plus de 1 800 employés;
- juin-juillet 2020 : sondage en ligne mené sur la plateforme Participons Ottawa de la Ville; 762 représentants du public y ont répondu;
- juillet 2020 : groupes de discussion virtuels (4) avec des représentants des groupes en quête d'équité (soit essentiellement des organismes représentant les personnes âgées, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les immigrants);
- juillet 2020 : entrevues auprès des principaux informateurs (3), soit les représentants des groupes en quête d'équité;
- juillet 2020 : séances de dialogue (3) avec le personnel des Services des déchets solides;
- juillet-août 2020 : sondage interne auquel ont répondu 10 membres du personnel de première ligne des Services des déchets solides;





### Plan directeur des déchets solides

- réunions continues avec les conseillers municipaux.

En outre, des résidents et des groupes d'intervenants ont adressé à la Ville d'Ottawa différents courriels et divers mémoires. Nous en avons pris connaissance et nous les avons analysés pour les besoins de ce rapport et nous en avons fait suivre des exemplaires à l'expert-conseil technique auquel nous avons fait appel pour nous aider à mettre au point le Plan directeur.

Les commentaires qui nous ont été adressés dans le cadre des activités énumérées ci-dessus nous ont permis de rédiger la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs et de mettre au point l'outil qui a ensuite été présenté, pour examen et validation, dans le cadre des activités de consultation suivantes :

- septembre 2020 : ateliers sur la vision, les principes directeurs et les objectifs (3) avec le Groupe de conseillers parrains, le Groupe des champions de la Ville et le Groupe de consultation des intervenants;
- septembre 2020 : ateliers sur l'outil d'évaluation (3) avec le Groupe de conseillers parrains, le Groupe des champions de la Ville et le Groupe de consultation des intervenants.

Le lecteur trouvera plus loin dans ce rapport plus d'information sur les modalités selon lesquelles les commentaires des résidents et des intervenants ont été pris en compte et validés.

#### **Promotion de la Série de consultations 1**

Une série d'activités de marketing et de promotion s'est déroulée entre février et mai 2020 afin de mieux faire connaître les activités de la Série de consultations 1. Les efforts de promotion



### Plan directeur des déchets solides

étaient destinés à mieux faire connaître les occasions d’y participer, de même que pour s’entendre sur une notion commune du projet.

Les activités particulières de communication ont consisté à :

- créer, sur la plateforme Participons Ottawa, le microsite Web du projet (<https://participons.ottawa.ca/Plan-directeur-de-la-gestion-des-dechets-solides>);
- publier l’infolettre;
- rédiger les mini dossiers et les notes de services techniques;
- tourner de brèves vidéos expliquant l’importance du Plan directeur de la gestion des déchets solides;
- diffuser, sur le site Web de la Ville, des articles de fond;
- publier des billets sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram);
- établir des infographies;
- diffuser de la publicité;
- tâcher d’obtenir des médias gagnés;
- publier des communiqués de presse et des messages d’intérêt public;
- adresser des dossiers d’information aux conseillers municipaux;
- publier la rubrique Web sur le site ottawa.ca.



## 4.0 Ce qui a été dit – Série de consultations 1

Dans l'analyse ci-après, nous présentons les idées et les commentaires à caractère général réunis auprès des résidents et des intervenants, afin de donner un instantané de ce qui a été dit. Tous les commentaires exprimés dans les ateliers virtuels, les séances de dialogue, les groupes de discussion, les tribunes libres en ligne et les pages d'idées en ligne sont reproduits dans les appendices de ce rapport. Nous avons analysé tous les commentaires exprimés dans chaque activité afin d'éclairer l'élaboration du Plan directeur. Dans la dernière section de ce rapport, nous décrivons l'utilisation qui a été faite de tous les commentaires.

Dans l'analyse ci-après, l'expression « la plupart des participants » veut dire que les participants étaient très favorables à une idée ou qu'ils s'entendaient presque à l'unanimité sur cette idée. De même, le terme « nombreux » indique qu'un grand nombre de participants était d'accord ou favorable à une idée, alors que l'expression « plusieurs » désigne qu'ils étaient souvent d'accord, sans toutefois que leur avis soit prépondérant. Le terme « certains » représente un avis important, mais minoritaire, alors que l'expression « quelques-uns » désigne une minorité encore plus modeste.

### 4.1. Observation globale dans l'ensemble

Cette section fait la synthèse des commentaires qui ont été exprimés dans le cadre de la Série de consultations 1. Pour définir le contexte, l'équipe du projet a reçu les commentaires de plus de 2 800 participants dans le cadre de la Série 1, que ce soit dans les sondages, les réunions en ligne, les courriels et les commentaires sur la plateforme Participons Ottawa. Pour préciser cette répartition, le personnel de la Ville a recueilli les avis de plus de 950 résidents et intervenants et de plus de 1 850 membres du personnel interne. La plupart des commentaires



### Plan directeur des déchets solides

du personnel interne ont porté sur les améliorations à apporter dans la gestion des déchets dans les infrastructures et les opérations de la Ville.

C'est le sondage en ligne mené sur la plateforme Participons Ottawa qui a permis de réunir le plus grand nombre de commentaires du public, puisque 762 personnes y ont pris part. Voici les statistiques sur le profil démographique des répondants :

- 65 % des participants habitent dans des quartiers urbains, 27 %, dans des quartiers de banlieue, et 8 %, dans des quartiers ruraux;
- presque le tiers des participants appartiennent à un groupe minoritaire visible et plus de 25 % sont nés hors du Canada;
- plus de 70 % des participants habitent à Ottawa depuis plus de 10 ans;
- 8 % des participants ont moins de 24 ans, 44 % ont entre 25 et 44 ans, 30 % ont entre 45 et 64 ans, et 14 % ont 65 ans ou plus; les autres ont préféré ne pas révéler leur âge;
- plus de 66 % des participants habitent dans des maisons unifamiliales, plus de 26 %, dans des immeubles à logements multiples comme des habitations en rangée et des immeubles d'appartements, et près de 1 % ont préféré ne pas le préciser;
- plus de 85 % des participants déposent leurs déchets en bordure de rue (ou sur un point de collecte commun) pour les faire ramasser et les autres se servent de colonnes vide-ordures, de points de dépôt centraux (comme les salles de recyclage et de dépôt des ordures dans les immeubles) ou le font dans ces deux endroits à la fois.

Voici la synthèse de la compilation des commentaires généraux exprimés dans le cadre de la Série de consultations 1, selon un ordre approximatif de fréquence :



### Plan directeur des déchets solides

1. ceux et celles qui ont participé aux activités de consultation souhaitaient généralement que la Ville adopte des taux très élevés de réacheminement des déchets (80 % ou plus) et plusieurs réclamaient une cible « zéro déchet »;
2. nombreux sont ceux qui croyaient que des changements comportementaux et sociétaux seraient nécessaires pour atteindre des taux de réacheminement supérieurs et que la Ville devait se consacrer à l'information et mettre l'accent sur les mesures d'incitation pour encourager ces changements. D'autres réclamaient une plus grande réglementation, notamment en rendant obligatoire la participation aux programmes de réacheminement, et une meilleure application des règles actuelles, par exemple en imposant plus d'amendes et en refusant de ramasser les déchets non conformes, entre autres;
3. de nombreux commentaires ont porté sur la nécessité d'adopter des moyens permettant plus facilement de réacheminer les déchets. Les participants ont entre autres suggéré de prévoir plus d'options de réacheminement des déchets, ce qui permettrait plus facilement de savoir comment les réacheminer, et de lancer le recyclage à un volet;
4. plusieurs participants étaient d'avis que la Ville devait se consacrer à la réduction plutôt qu'au réacheminement des déchets et qu'elle devrait interdire les plastiques à usage unique, encourager l'économie circulaire et les achats écologiques et collaborer avec les autres ordres de gouvernement pour adopter le modèle de la responsabilité individuelle des producteurs afin de restreindre le conditionnement excessif;
5. en ce qui concerne les immeubles à logements multiples, plusieurs participants ont noté qu'il fallait adopter des processus pour faciliter le réacheminement des déchets des résidents, par exemple en remplaçant les colonnes vide-ordures ménagères par des vide-compost. Quelques participants ont recommandé à la Ville d'obliger les

**Plan directeur des déchets solides**

propriétaires d'immeubles à construire ou à réaménager les immeubles pour faciliter le réacheminement des déchets des occupants;

6. certains participants ont fait observer que la Ville devrait considérer les déchets comme des ressources et se pencher sur les nouvelles technologies permettant d'utiliser les déchets pour produire de l'énergie renouvelable. Dans la foulée, les avis étaient partagés sur les avantages environnementaux de l'incinération des déchets.

Le lecteur trouvera ci-après l'analyse de chacune des activités de consultation menées par la Ville, dans l'ordre chronologique, dans le cadre de la Série de consultations 1.

## 4.2 Observations générales – Mai 2020

### Ateliers sur la vision pour les principaux groupes d'intervenants

L'équipe de la Direction de la planification à long terme de la gestion des déchets solides de la Ville a tenu, du 4 au 14 mai 2020, quatre ateliers en ligne sur la vision avec les principaux groupes d'intervenants suivants : le Groupe de conseillers parrains, le Groupe des champions de la Ville, le Groupe de consultation des intervenants et les principaux membres du personnel des Services des déchets solides.

L'objectif des ateliers sur la vision consistait à réunir les commentaires des principaux intervenants afin d'éclairer l'élaboration de l'énoncé de la vision du Plan directeur de la gestion des déchets solides. Les participants étaient invités à prendre part à deux exercices pour s'exprimer sur :

1. la situation actuelle de la gestion des déchets sur le territoire de la Ville;
2. le scénario idéal de la gestion des déchets en 2052.



### Plan directeur des déchets solides

La synthèse ci-après porte sur les idées et les commentaires qui revenaient le plus souvent dans les deux exercices.

- La plupart des participants souhaitaient des taux de réacheminement très élevés éventuellement; certains ont suggéré à la Ville de viser la cible « zéro déchet ».
- Pour atteindre cet objectif, plusieurs participants ont laissé entendre que la Ville devrait adopter et encourager le modèle de l'économie circulaire. Dans cet ordre d'idées, les participants croyaient qu'il faudrait interdire les plastiques et les conditionnements excessifs.
- Plusieurs participants ont signalé qu'il fallait adopter des changements sociétaux et comportementaux pour réduire les déchets; certains ont laissé entendre qu'il faudrait adopter des règlements pour rendre obligatoire la participation aux programmes de déchets. D'autres ont suggéré de faciliter le réacheminement des déchets, en mettant en œuvre plus de programmes d'information et en offrant des mesures d'incitation pour encourager les changements comportementaux.
- Quelques participants ont fait valoir qu'il fallait insister davantage sur la réduction des déchets, et non seulement sur leur réacheminement.
- Quelques participants croyaient que la Ville devait atteindre ses objectifs dans la gestion des déchets solides en faisant appel à des solutions économiques. D'autres ont laissé entendre que la Ville devrait considérer les déchets comme des ressources et rechercher d'autres moyens de produire des recettes à partir des déchets. À cet égard, quelques participants ont indiqué qu'ils étaient favorables à de nouvelles méthodes de conversion des déchets en énergie renouvelable, par exemple les technologies de la valorisation énergétique des déchets ou du gaz renouvelable.



Les procès-verbaux détaillés des ateliers sont reproduits dans l’appendice 2.

**4.3 Observations générales – Mai 2020 :**

**Sondage auprès des principaux groupes d’intervenants**

Dans la foulée des ateliers sur la vision, nous avons adressé un sondage au Groupe des champions de la Ville, au Groupe de consultation des intervenants et aux principaux membres du personnel des déchets solides pour connaître leur avis sur une liste de principes directeurs potentiels pour le Plan directeur. Après avoir consulté les conseillers et fait un tour d’horizon de la gestion des déchets dans d’autres municipalités, notamment à l’étranger, le personnel a rédigé la version provisoire des principes directeurs. Cinquante personnes ont participé à ce sondage.

Les répondants ont fait connaître, dans l’ordre chronologique, leurs préférences après avoir consulté cette liste de principes directeurs potentiels.

Tableau 1 : Sondage auprès des principaux groupes d’intervenants – Résultats sur les principes directeurs

La liste ci-après comprend des idées pour les principes directeurs du Plan. Quelle est l’importance de ces principes à vos yeux?	Taux de réponse (En regroupant les réponses « Très important » et « Important »)
<b>Encourager les changements comportementaux</b> (pour permettre de profiter au maximum des programmes et des services actuels et nouveaux)	85 %





**Plan directeur des déchets solides**

<b>Tenir compte des incidences sur la santé publique</b> (assainissement de l'air et réduction des détritrus)	82 %
<b>Basculer dans l'économie circulaire</b> (économie qui vise à minorer l'utilisation des matières premières, à valoriser le mieux possible les ressources et à continuer de se servir des produits dans toute la mesure du possible)	80 %
<b>Donner la priorité à la clientèle</b> (en veillant à ce que le système soit plus convivial pour les utilisateurs et en donnant la priorité à la satisfaction des résidents et des intervenants)	79 %
<b>Prêcher par l'exemple</b> (rechercher des occasions de réduire et de gérer plus durablement les déchets que produit la municipalité)	79 %
<b>S'harmoniser avec d'autres programmes, politiques et plans de la Ville</b> (comme le nouveau Plan officiel et le Plan directeur sur les changements climatiques) afin d'assurer la cohésion et de tenir compte des buts et des objectifs des autres directions générales	78 %
<b>Préserver la superficie d'enfouissement</b> (pour éviter de combler rapidement l'Installation de gestion des déchets du chemin Trail)	78 %
<b>Intégrer l'intendance environnementale</b> (dont la croissance propre, la prise en compte des écosystèmes, l'édification de collectivités sécuritaires, sûres et durables et l'étude des effets du changement climatique)	77 %
<b>Gérer localement les déchets</b> (afin de réduire l'empreinte environnementale du transport des matériaux)	76 %



### Plan directeur des déchets solides

<b>Tenir compte de la croissance économique locale</b> (en analysant les options qui permettront de créer des emplois dans la localité et d'encourager l'investissement dans la collectivité)	76 %
<b>Promouvoir les partenariats</b> (collaborer avec les intervenants externes, dont les autres ordres de gouvernement et les organismes de plus ou moins grande taille, afin de promouvoir les pratiques et les services de gestion des déchets offerts à la collectivité)	75 %
<b>Faire appel à la technologie innovante et émergente pour améliorer les opérations</b> (par exemple la valorisation énergétique des déchets et le traitement chimique)	75 %
<b>Faire preuve de leadership</b> (devenir un chef de file dans l'industrie de la gestion des déchets)	73 %
<b>Viser la cible « zéro déchet »</b> (pour ne presque plus rien enfouir ou incinérer)	72 %
<b>S'assurer que le système est abordable</b> (en tenant compte de la hausse potentielle des coûts pour les ménages ou les entreprises)	72 %

Nous avons aussi demandé aux répondants, dans deux questions appelant des réponses complètes, s'il fallait ajouter dans cette liste d'autres principes directeurs et s'ils avaient des commentaires à faire sur le Plan directeur.

Voici la synthèse des commentaires qui sont revenus le plus souvent :

- Certains répondants ont affirmé que l'information devait être une priorité absolue.



### Plan directeur des déchets solides

- Certains ont aussi indiqué qu'il faudrait consacrer des efforts pour faciliter le réacheminement à l'intention des résidents. Les idées consistaient à encourager les résidents à réacheminer leurs déchets et à adopter un service de collecte à un seul volet, doublé d'une solution de tri.
- Quelques participants étaient d'avis qu'il fallait que la Ville adopte une cible « zéro déchet » et encourage l'économie circulaire. Par contre, un répondant a fait savoir que selon le scénario projeté le plus probable, la Ville aurait besoin d'une nouvelle décharge contrôlée.
- Quelques répondants ont fait savoir que la Ville ne devrait faire appel qu'à des technologies qui ont fait leurs preuves, plutôt qu'à des technologies nouvelles qui pourraient comporter plus de risques. À cet égard, quelques répondants ont indiqué qu'ils étaient contre l'incinération, alors qu'un répondant a fait savoir qu'en raison des nouveaux progrès technologiques, il s'agissait d'une idée qu'il valait la peine d'analyser.

Le lecteur trouvera dans l'appendice 3 les réponses apportées à ce sondage.

#### 4.4 Observations générales – De mai à août 2020 :

##### Tribunes libres et exercices d'idéation en ligne sur la plateforme Participons Ottawa

Certaines activités de consultation se sont déroulées sur la plateforme de consultation en ligne de la Ville appelée « Participons Ottawa » (<https://participons.ottawa.ca/Plan-directeur-de-la-gestion-des-dechets-solides>). Dans la période comprise entre mai et août 2020, les résidents d'Ottawa pouvaient prendre connaissance des documents et des rapports sur le Plan directeur



### Plan directeur des déchets solides

et exprimer leurs idées et leurs commentaires dans un exercice d'idéation et sur une tribune libre de discussion en ligne.

Voici l'ensemble des commentaires qui sont revenus le plus souvent dans ces deux exercices.

- Nombreux sont ceux et celles qui ont participé aux exercices en ligne qui croyaient qu'il était important que la Ville encourage les changements comportementaux des résidents d'Ottawa, surtout leurs habitudes de consommation. À cet égard, quelques participants ont laissé entendre que la Ville devait faciliter, pour les résidents, le réacheminement de leurs déchets (par exemple grâce au recyclage à un volet et à une infrastructure de traitement mécanique et biologique).
- Plusieurs participants ont aussi suggéré d'appliquer plus rigoureusement les règles et d'imposer des limites pour ce qui est du nombre de sacs, en plus de mettre en œuvre un régime d'utilisateur-payeur (par exemple grâce à l'étiquetage des sacs ou à des redressements apportés aux relevés d'imposition foncière des résidents). D'autres étaient d'avis qu'il fallait adopter plus de programmes d'incitation, d'information et de consultation.
- Pour ce qui est de la cible « zéro déchet », plusieurs participants ont fait savoir que la Ville devrait adopter une cible ambitieuse de « zéro déchet ». Pour atteindre le taux de réacheminement le plus élevé possible, un participant a suggéré à la Ville de tenir des concours, d'attribuer des prix et d'offrir des mesures d'incitation pour encourager la participation aux programmes de gestion des déchets.
- Plusieurs participants ont fait savoir qu'ils souhaitaient que la Ville encourage l'économie circulaire, facilite la réparation et la réutilisation des articles et interdise les plastiques à usage unique.



### Plan directeur des déchets solides

- Plusieurs participants ont fait savoir qu'il était essentiel de réduire le conditionnement des produits afin de diminuer les déchets et qu'il faudrait adopter, pour y arriver, une réglementation selon le modèle de la responsabilité individuelle des producteurs.
- Certains participants étaient d'avis que la Ville devait adopter d'autres mesures pour veiller à ce que les résidents des immeubles à logements multiples participent davantage aux programmes de réacheminement, soit en obligeant les propriétaires de ces immeubles à prévoir des infrastructures, des locaux et des programmes (dans le cadre du Code du bâtiment ou du processus de délivrance des permis), soit en donnant aux résidents de l'information sur les moyens à prendre pour réacheminer davantage de déchets.
- Quelques participants ont laissé entendre que la Ville devrait miser sur les technologies de valorisation énergétique, par exemple les ordinateurs et les infrastructures de pyrolyse.
- Quelques participants ont noté que la Ville devrait prévoir plus de programmes « d'événements spéciaux » (pour les déchets ménagers dangereux) et de dépôt de recyclage permanent dans différents secteurs. D'autres participants ont laissé entendre que la Ville devrait nouer des partenariats avec des fabricants et des organismes comme Terracycle afin de créer de nouveaux débouchés pour les plastiques, que la Ville pourrait ensuite racheter, par exemple pour construire des bancs publics et des structures dans les terrains de jeux.
- Quelques participants ont fait observer que la Ville devrait s'en remettre aux solutions nouvelles et émergentes de gestion des déchets des sociétés technologiques de la localité.



Le lecteur trouvera dans l'appendice 4 les commentaires détaillés des participants dans le cadre de ces exercices.

#### **4.5 Observations générales – Juin 2020 :**

##### **Séances de dialogue en ligne avec les résidents et les intervenants**

En juin 2020, la Ville a tenu quatre séances de dialogue en ligne avec de nombreux intervenants représentant la collectivité, les milieux d'affaires, les institutions et le secteur environnemental. Dans l'ensemble, 96 personnes ont participé aux séances, structurées sous la forme d'ateliers virtuels. Les participants étaient divisés en petits groupes et ont été invités à discuter des quatre questions thématiques suivantes :

1. Quelles sont les forces du système actuel de gestion des déchets à Ottawa?
2. Dans quels secteurs devons-nous l'améliorer?
3. Imaginons que nous sommes en 2052 et que nous venons tout juste d'achever notre stratégie de gestion des déchets solides sur 30 ans. Comment saurons-nous que nous avons réussi?
4. Quels sont les principaux facteurs dont il faut tenir compte pour réussir?

L'une de ces séances portait essentiellement sur les immeubles à logements multiples. Dans le cadre de cette séance, les participants étaient invités à se pencher sur les questions supplémentaires suivantes :

5. Sur quelles forces pouvons-nous miser dans la gestion des déchets des immeubles à logements multiples?



### Plan directeur des déchets solides

6. Quelles sont les difficultés que doivent résoudre les résidents des immeubles à logements multiples?

Voici l'ensemble des réponses qui revenaient le plus souvent dans les quatre premières questions :

- Les participants étaient généralement d'avis que la Ville offrait un service satisfaisant, surtout dans la collecte en bordure de rue. Ils ont fait savoir que les volets séparés de la collecte donnaient de bons résultats.
- De nombreux participants ont affirmé que le changement comportemental était essentiel et que les Ottaviens et Ottaviennes devaient être plus responsables quand il s'agissait des déchets, en réduisant le volume des déchets qu'ils produisent et en les réacheminant davantage. Cette question a souvent été évoquée dans le contexte des activités d'information et des mesures d'incitation plus nombreuses qu'il fallait prévoir afin d'encourager la participation aux programmes de gestion des déchets. D'autres étaient d'avis que la Ville devait veiller à ce que la participation aux programmes de gestion des déchets soit à la fois plus facile et plus pratique.
- Plusieurs participants ont laissé entendre que la Ville devrait adopter des mesures pour encourager l'économie circulaire et interdire les plastiques à usage unique. Certains ont aussi laissé entendre qu'il faudrait adopter plus de programmes afin d'encourager la réutilisation et la réparation des produits afin d'éviter qu'ils aboutissent dans les décharges contrôlées, ce que l'on pourrait faire en adoptant des lois sur le « droit à la réparation » et des programmes de développement des compétences, par exemple les « cafés-réparation ».



### Plan directeur des déchets solides

- Certains ont mentionné qu'ils souhaiteraient que la Ville soit un chef de file dans la gestion des déchets, en adoptant des taux très élevés de réacheminement. (Certains ont suggéré des taux supérieurs à 80 %, alors que d'autres souhaitaient une cible « zéro déchet ».)
- Certains participants ont affirmé que la Ville devrait prendre plus de moyens de faire appliquer les règles, tandis que d'autres étaient d'avis que la Ville devait adopter des mesures de désincitation comme des politiques sur l'« utilisateur-payeur » (par exemple en imposant des limites dans le nombre de sacs et en étiquetant les sacs).
- Quelques participants souhaitaient que la Ville insiste davantage sur les déchets comme ressources, par exemple en misant sur la technologie de valorisation énergétique des déchets (mais non sur l'incinération).
- Quelques participants ont fait observer que la Ville devrait offrir plus de programmes spécialisés afin de réduire le volume de déchets enfouis dans les décharges publiques. On a donné l'exemple d'un programme pour les couches en tissu.

Voici les réponses qui revenaient le plus souvent pour donner suite aux deux questions se rapportant aux immeubles à logements multiples :

- Nombreux sont les participants qui ont fait savoir que la Ville devait adopter d'autres mesures pour permettre aux locataires des immeubles à logements multiples de réacheminer plus facilement leurs déchets, surtout grâce au compostage.
- Si certains commentaires se rapportaient à la nécessité d'informer les locataires, de nombreux participants étaient d'avis que la Ville devait obliger les propriétaires d'immeubles à mettre en place les infrastructures et les programmes nécessaires pour



**Plan directeur des déchets solides**

permettre aux locataires de mieux participer au réacheminement des déchets. On estimait que de nombreux locataires souhaitaient faire davantage pour réacheminer leurs déchets, mais qu'il y a trop d'obstacles à surmonter.

- On a suggéré des moyens grâce auxquels les propriétaires d'immeubles pourraient faciliter la tâche des locataires, notamment en convertissant les colonnes vide-ordures en colonnes vide-compost et en demandant à la Ville d'offrir des mesures d'incitation afin de prévoir, à chaque étage, des installations pour les bacs verts.

Le lecteur trouvera dans l'appendice 5 les procès-verbaux détaillés de ces séances de dialogue.

**4.6. Observations générales – Juin 2020 :****Sondage interne du personnel (la gestion des déchets solides dans les milieux de travail)**

En juin 2020, plus de 1 800 répondants ont participé au sondage destiné au personnel de la Ville d'Ottawa. L'objectif de ce sondage consistait à réunir les commentaires du personnel sur les pratiques de la gestion des déchets en milieu de travail, notamment les déchets produits par les employés dans le cadre de leurs fonctions, les déchets personnels qu'ils produisaient au travail et la collecte des déchets dans les secteurs auxquels le public a accès dans les immeubles et les infrastructures de la Ville.

Voici l'ensemble des réponses qui revenaient le plus souvent :

- Le personnel souhaite clairement être mieux à même de réacheminer les déchets dans les établissements de la Ville. Dans l'ensemble, les réponses portaient essentiellement



### Plan directeur des déchets solides

sur les moyens de faciliter le réacheminement des déchets et de rendre plus difficile de jeter les ordures. À cet égard, les participants étaient généralement d'avis que la Ville devrait prêcher par l'exemple. De nombreux répondants ont évoqué la notion de la cible « zéro déchet » ou des taux de réacheminement très élevés (90 % et plus).

- Les participants au sondage ont fait savoir qu'il fallait prévoir, dans les infrastructures de la Ville, des bacs plus nombreux et de meilleure qualité pour faciliter le compostage et le recyclage. Quelques répondants ont aussi laissé entendre qu'il faudrait réduire le nombre de poubelles ou les enlever complètement dans les établissements de la Ville.
- Les répondants souhaitaient manifestement plus d'options pour pouvoir réacheminer leurs déchets dans les établissements de la Ville. Par exemple, plusieurs ont laissé entendre qu'il faudrait que ce soit plus facile de jeter des déchets électroniques, les ordures dangereuses, les aiguilles, la ferraille et le mobilier de bureau, entre autres. Certains ont laissé entendre que l'on pourrait y arriver en ajoutant des points de dépôt dans toutes les infrastructures de la Ville et en encourageant la réutilisation des produits pour éviter qu'ils finissent par être enfouis dans les décharges contrôlées.
- Les participants ont fait de nombreuses suggestions à propos de la nécessité de mieux informer le personnel de la Ville, les entrepreneurs et les visiteurs dans les établissements municipaux sur les moyens à prendre pour réacheminer les déchets et encourager les changements de comportement. Ils ont entre autres suggéré de donner plus d'information sur le réseau intranet, de poser des panneaux indicateurs et des affiches plus claires sur les bacs à ordures, de nommer des « écoambassadeurs ou écoambassadrices » dans chaque infrastructure de la Ville pour informer le personnel sur les pratiques de réacheminement et de tenir des séances de formation plus fréquentes à l'intention du personnel.



### Plan directeur des déchets solides

- Plusieurs répondants ont fait savoir qu'il faudrait interdire les articles et les plastiques à usage unique. À cet égard, on a souvent laissé entendre que la Ville devrait imposer des pratiques écologiques aux entrepreneurs et aux fournisseurs dans le cadre des marchés publics qu'elle passe. Par exemple, les restaurants et les cafés-terrasses sur le territoire de la Ville devraient être obligés d'utiliser des produits compostables, plutôt que des plastiques à usage unique. Les fournisseurs de produits bureautiques et d'appareils électroniques devraient également être obligés d'utiliser moins d'emballages ou des emballages plus écologiques. Dans ce contexte, on a souvent évoqué la notion de la responsabilité individuelle des producteurs (RIP), puisqu'il s'agit de la notion que doit adopter le personnel de la Ville dans les interventions qu'il mène pour réduire les déchets, par exemple lorsqu'il apporte au travail des contenants réutilisables pour les produits alimentaires et les boissons.
- Quelques participants ont fait savoir que le réacheminement des déchets dans les établissements de la Ville devrait être obligatoire; certains ont laissé entendre qu'il fallait faire appliquer les règlements grâce à des vérifications, à des amendes, à des mesures d'incitation et à des récompenses, entre autres.
- Quelques participants étaient également d'avis qu'il était essentiel que les gens connaissent les différents volets de la gestion des déchets traités et les raisons pour lesquelles il faut réduire les déchets résiduels dans les décharges contrôlées. On a aussi laissé entendre que la Ville devrait lancer des programmes de compostage sur les sites et que ses programmes devaient servir d'outils d'information pour mettre en lumière l'importance et les avantages du réacheminement des déchets. D'autres ont laissé entendre que le personnel de l'entretien ménager devait mieux connaître les moyens à adopter pour réacheminer les déchets qu'il ramassait et qu'il faudrait lui

**Plan directeur des déchets solides**

donner les bons outils pour le faire, par exemple en intégrant dans les chariots d'entretien des compartiments pour le recyclage.

- Les participants étaient très favorables à l'adoption des nouvelles technologies de la gestion des déchets, soit aussi bien la valorisation énergétique des déchets que le tri automatique et l'installation de capteurs dans les poubelles, pour indiquer dans quels bacs il faut jeter les déchets.

Le lecteur trouvera dans l'appendice 6 le compte rendu détaillé de ce sondage.

**4.7 Observations générales – De juin à juillet 2020 :****Sondage public sur la plateforme Participons Ottawa**

Un sondage en ligne s'est déroulé, du 1<sup>er</sup> juin au 23 juillet 2020, sur la plateforme Participons Ottawa de la Ville. Dans l'ensemble, 762 répondants ont rempli le questionnaire, dont l'objectif consistait à réunir les commentaires sur le système actuel de gestion des déchets et sur les moyens grâce auxquels les participants souhaiteraient que les déchets soient gérés éventuellement, en particulier dans 30 ans. Voici un aperçu des questions posées :

- Comment pourrait-on encourager le recyclage et le compostage dans les lieux ou les parcs publics?
- Dans les déchets que vous jetez le plus couramment aux ordures, quels sont les articles que vous souhaiteriez pouvoir recycler?
- À quoi ressemble, à Ottawa, le système idéal de gestion des déchets? Veuillez définir ce système dans un maximum de quatre affirmations.

**Plan directeur des déchets solides**

L'objectif de ces questions consistait à réunir des avis pour éclairer la vision, les principes directeurs, les buts, ainsi que les options dans les politiques et les programmes du Plan directeur.

**Constatations générales**

Hill+Knowlton Strategies a fait la synthèse des réponses apportées à ce sondage. Voici un extrait du rapport de ce cabinet, qui comprend les constatations générales issues du questionnaire.

**Situation actuelle**

Dans l'ensemble, les Ottaviens et Ottaviennes sont très satisfaits du niveau des services de gestion des déchets offerts à Ottawa. Or, il y a toujours des obstacles à surmonter pour permettre de mieux faire appel aux programmes de recyclage ou de bac vert d'Ottawa, notamment l'incertitude à propos des critères relatifs à chaque type de bac, le scepticisme sur la véritable destination des déchets, l'impraticité des programmes et la concession des bacs. Pour ceux et celles qui habitent dans des immeubles à logements multiples, ces enjeux sont souvent aggravés par un manque de disponibilité ou par l'impraticité liée à l'obligation d'avoir accès aux bacs communaux dans les sous-sols ou les garages. Parmi les autres types de programmes de gestion des déchets offerts par la Ville, par exemple les activités de dépôt des déchets dangereux, il est évident que l'on ne donne pas suffisamment d'information sur les dates et les heures de ces activités.

**L'avenir de la gestion des déchets à Ottawa**

On a invité les Ottaviens et les Ottaviennes à voir grand à propos de l'avenir de la gestion des déchets. Du point de vue de la praticité, les participants à la consultation



## Plan directeur des déchets solides

ont fait état de plusieurs améliorations à apporter éventuellement, notamment l'accroissement de la fréquence de la collecte, les plus grands formats de bacs et les considérations relatives à l'accessibilité, par exemple l'utilisation des étiquettes en braille ou une approche normalisée dans l'étiquetage des bacs. On a fait état des modèles fructueux des programmes de recyclage et de bac vert déjà en vigueur sur tout le territoire de la Ville, notamment à l'Université Carleton, à l'Université d'Ottawa et dans les nouvelles stations du TLR. L'information et les changements de comportement sont des éléments essentiels pour améliorer les taux de réacheminement des déchets et l'ensemble de l'intendance environnementale sur tout le territoire d'Ottawa. Les participants à la consultation ont suggéré des idées qui consistaient aussi bien à adopter des programmes dans les écoles qu'à lancer sur les réseaux sociaux des campagnes de sensibilisation du public. On a fait plusieurs autres suggestions pour améliorer le taux de réacheminement des déchets d'Ottawa, notamment en apportant des modifications aux lois ou aux programmes, dont les programmes obligatoires pour les immeubles à logements multiples ou les mesures d'incitation fiscales pour encourager le recyclage.

### La vision et les principes directeurs

Les participants ont fait état d'un certain nombre de grands principes directeurs pour le nouveau Plan directeur. Les principes le plus souvent cités consistaient entre autres à tâcher de réaliser un avenir sans déchet, à adopter les technologies innovantes et émergentes, à susciter des changements de comportement et à offrir un système abordable pour tous et pour toutes.

### Les principes directeurs



**Plan directeur des déchets solides**

Comme nous l’avons fait dans la question posée dans le sondage en ligne destiné aux intervenants en mai 2020, nous avons présenté aux répondants du questionnaire adressé au grand public la liste détaillée des principes directeurs potentiels que la Ville d’Ottawa pourrait adopter dans son Plan directeur de la gestion des déchets solides, en les invitant à indiquer les principes qu’ils préféreraient. Le tableau ci-après indique les principes privilégiés qu’ont sélectionnés les répondants (cette question a donné lieu à 743 réponses).

Tableau 2 : Sondage Participons Ottawa – Les résultats des questions sur les principes directeurs

<p>La liste ci-après comprend des idées pour les principes directeurs à prévoir dans le Plan directeur. Quelle est l’importance de ces principes à vos yeux?</p>	<p>Taux de réponse (principes « Très importants » et « Importants » : résultats réunis pour les 743 réponses)</p>
<p><b>Encourager les changements comportementaux</b> (pour permettre de profiter au maximum des programmes et des services actuels et nouveaux)</p>	<p>92 %</p>
<p><b>Tenir compte des incidences sur la santé publique</b> (assainissement de l’air et réduction des détritux)</p>	<p>91,5 %</p>
<p><b>Adopter la cible « zéro déchet »</b> (après avoir ramené à zéro les déchets enfouis dans les décharges publiques ou incinérés)</p>	<p>87 %</p>



**Plan directeur des déchets solides**

<b>Gérer localement les déchets</b> (afin de réduire l’empreinte environnementale du transport des matériaux)	87 %
<b>Donner la priorité à la clientèle</b> (en veillant à ce que le système soit plus convivial pour les utilisateurs et en donnant la priorité à la satisfaction des résidents et des intervenants)	85 %
<b>Prêcher par l’exemple</b> (rechercher des occasions de réduire et de gérer plus durablement les déchets que produit la municipalité)	81 %
<b>Préserver la superficie d’enfouissement</b> (pour éviter de combler rapidement l’Installation de gestion des déchets du chemin Trail)	80 %
<b>Faire appel à la technologie innovante et émergente pour améliorer les opérations</b> (par exemple la valorisation énergétique des déchets et le traitement chimique)	79 %
<b>Tenir compte de la croissance économique locale</b> (en analysant les options qui permettront de créer des emplois dans la localité et d’encourager l’investissement dans la collectivité)	76 %
<b>S’harmoniser avec d’autres programmes, politiques et plans de la Ville</b> (comme le nouveau Plan officiel et le Plan directeur sur les changements climatiques) afin d’assurer la	75 %





**Plan directeur des déchets solides**

cohésion et de tenir compte des buts et des objectifs des autres directions générales	
<b>Promouvoir les partenariats</b> (collaborer avec les intervenants externes, dont les autres ordres de gouvernement et les organismes de plus ou moins grande taille, afin de promouvoir les pratiques et les services de gestion des déchets offerts à la collectivité)	72 %
<b>S’assurer que le système est abordable</b> (en tenant compte de la hausse potentielle des coûts pour les ménages ou les entreprises)	68 %
<b>Faire preuve de leadership</b> (devenir un chef de file dans l’industrie de la gestion des déchets)	68 %

**Constatations particulières**

Les extraits suivants du rapport de Hill+Knowlton mettent en lumière les constatations faites dans les réponses apportées à certaines questions sur différents thèmes liés aux déchets.

**Programmes de gestion des déchets**

- Parmi les répondants à ce sondage, les niveaux de satisfaction étaient compris entre 74 % pour la collecte des déchets et 90 % pour le service de ramassage de la boîte noire (ou jaune). Les résultats du sondage nous apprennent que les taux de satisfaction sont moindres pour certains autres services de gestion des déchets solides offerts par

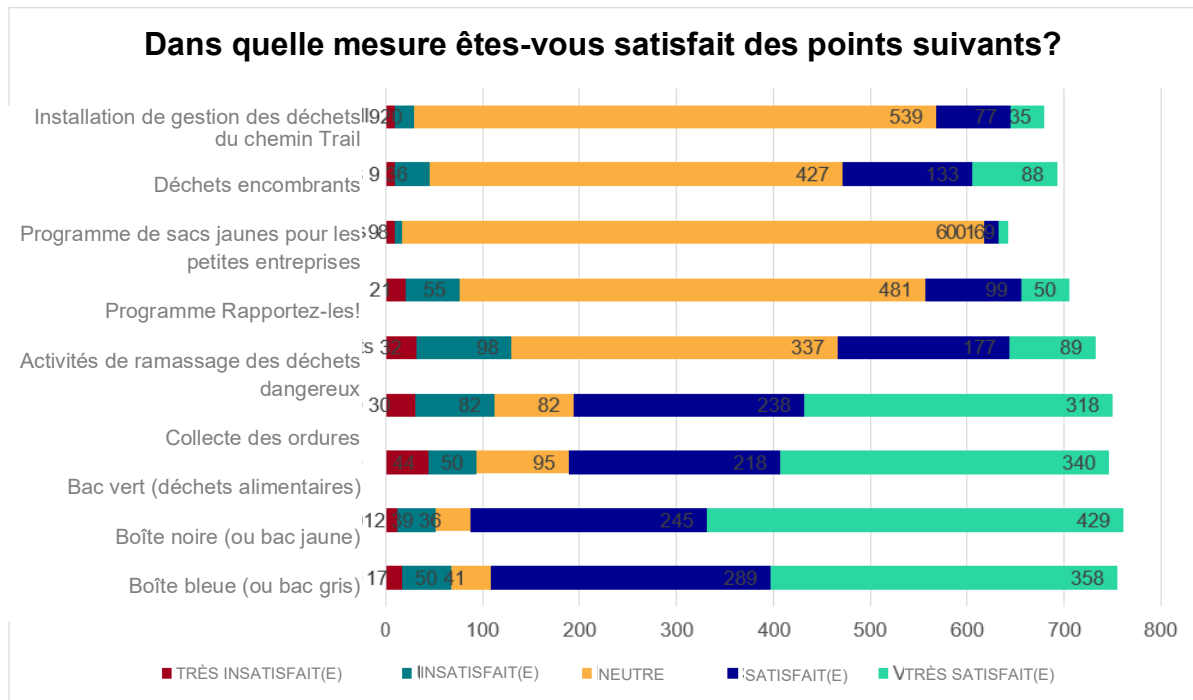


## Solid Waste Master Plan

### Plan directeur des déchets solides

la Ville d'Ottawa, notamment le programme Rapportez-les!, le Programme de sacs jaunes pour les petites entreprises, le programme des déchets encombrants, ainsi que l'Installation de gestion des déchets du chemin Trail.

- Les obstacles évoqués par les répondants portaient entre autres sur la nécessité de laver les matières recyclables, de même que sur la fréquence du ramassage des boîtes bleues ou des boîtes noires.
- Plusieurs répondants ont évoqué les cas dans lesquels les matières déposées dans les boîtes bleues ou noires sont éparpillées sur les routes ou dans tout leur quartier.





### Plan directeur des déchets solides

#### Le programme de bac vert

- Les résultats de ce sondage laissent entendre que si la majorité des Ottaviens et Ottaviennes qui se prévalent du Programme de bac vert sont très élogieux à propos de ce programme, plusieurs obstacles les empêchent de faire davantage appel à ce programme, notamment :
  - De nombreux participants à la consultation ont fait état des odeurs nauséabondes et des insectes ou de la vermine attirés dans leur bac vert, surtout durant les mois de l'été.
  - La conception du bac vert est un autre obstacle évoqué par plusieurs participants. Souvent, les bacs deviennent lourds ou difficiles à manipuler en hiver.
  - De nombreux participants à la consultation qui habitent dans des immeubles à logements multiples ne sont pas en mesure d'avoir accès au Programme de bac vert.

#### Les autres programmes de gestion des déchets solides

- On a demandé aux participants à ce sondage de se pencher sur les plus grandes difficultés à résoudre lorsqu'il s'agit de faire appel aux activités de gestion des déchets dangereux offertes par la Ville. Voici les raisons le plus souvent évoquées :
  - Les répondants n'en entendent jamais parler à temps.
  - Les dates ne sont jamais pratiques pour les répondants.
  - Les événements se tiennent trop loin des lieux où habitent les répondants.

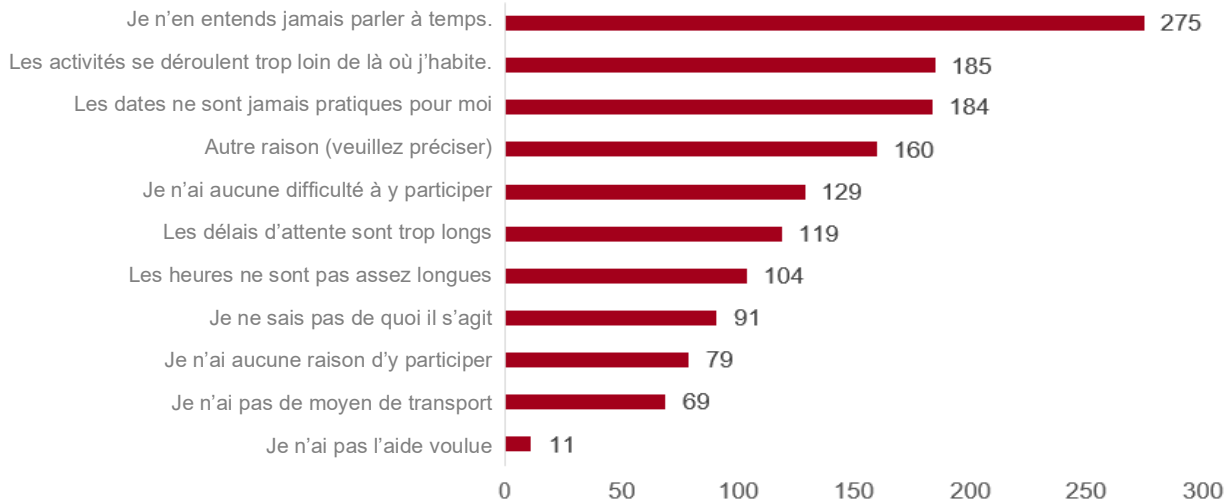


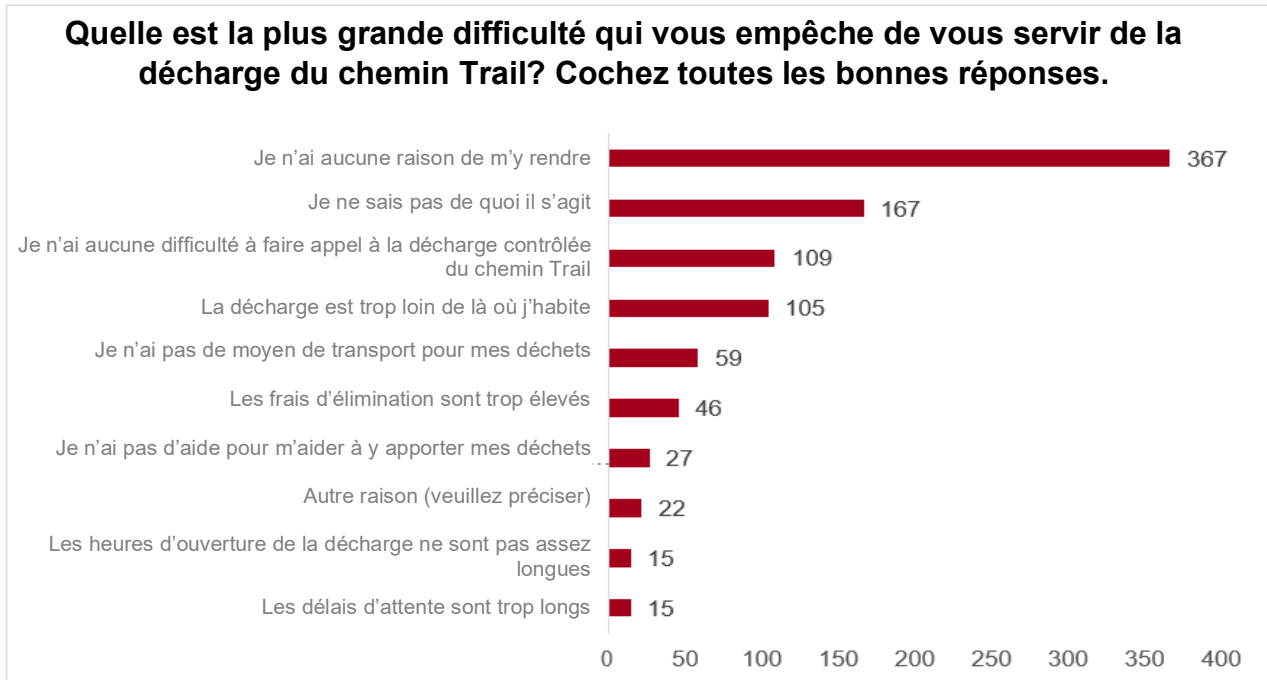
## Solid Waste Master Plan

### Plan directeur des déchets solides

- On invitait également les répondants à ce sondage à faire état de leur plus grande difficulté dans l'utilisation de la décharge du chemin Trail. Près de la moitié des répondants ont fait savoir que s'ils n'utilisent pas plus souvent ce site, c'est parce qu'ils n'ont aucune raison de s'y rendre; presque le quart des répondants ne savaient même pas de quel site il s'agissait. D'autres répondants ont évoqué les difficultés, dont le fait que le site était trop éloigné du lieu où ils habitaient et le manque de moyen de transport.

**Quelle est la plus grande difficulté qui vous empêche de participer aux activités de gestion des déchets dangereux offertes par la Ville? Veuillez cocher toutes les bonnes réponses.**





### Le recyclage et le compostage dans les places publiques

- Plusieurs répondants ont fait observer que même si l'on a prévu des poubelles dans les places publiques et dans les parcs, il n'y a pas suffisamment de bacs de recyclage et de compostage. C'est pourquoi de nombreuses poubelles débordent souvent de déchets.



### Plan directeur des déchets solides

#### L'avenir de la gestion des déchets à Ottawa

- Pour permettre de faire de plus en plus appel aux programmes de recyclage offerts par la Ville, plusieurs participants ont suggéré d'accroître la fréquence de la collecte des bacs.
- Les répondants ont souvent fait une autre suggestion qui consiste essentiellement à créer un bac central pour toutes les matières recyclables afin d'éviter l'intercontamination.
- La portée limitée de ce que l'on pourrait inclure dans les programmes de boîtes bleues et de boîtes noires est un autre point qui a souvent été évoqué par de nombreux répondants. De nombreux commentaires ont essentiellement porté sur la volonté d'inclure d'autres points communs dans le programme de recyclage de la Ville.
- Comme dans les programmes de recyclage offerts par la Ville, l'accroissement de la fréquence de la collecte des bacs verts permettrait d'apaiser les inquiétudes de nombreux résidents à propos des parasites et de la vermine, surtout dans les mois de l'été.
- Dans l'ensemble des infrastructures, des places publiques et des parcs de la Ville, les participants à la consultation ont le sentiment qu'il n'y a pas suffisamment d'occasions de recycler ou de composter.

#### L'information et les changements de comportement

- Pour de nombreux répondants [...], l'information est essentielle pour réaliser le changement et améliorer le taux de réacheminement des déchets d'Ottawa.



### Plan directeur des déchets solides

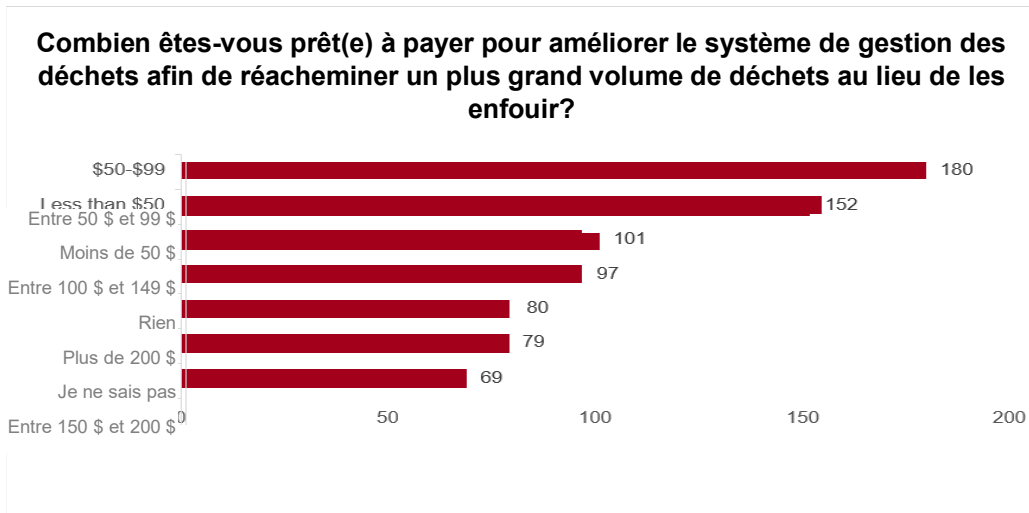
- Encourager les changements de comportement (pour profiter de tous les bienfaits des programmes et des services actuels et nouveaux) était le principe directeur le plus important, selon les répondants au sondage.
- Plusieurs répondants [...] ont fait observer que l'approche la plus rentable dans la gestion des déchets consiste en premier lieu à réduire le volume de déchets produits. Voilà pourquoi plusieurs répondants ont proposé de compter aux résidents des frais par sac de déchets ou d'adopter le principe de la « surveillance des déchets » pour s'assurer que les résidents ne jettent pas d'articles recyclables [...].

#### L'amélioration du réacheminement des déchets

- Dans l'ensemble, les participants à la consultation [...] espéraient de constater une amélioration du taux de réacheminement à Ottawa. Nombreux sont ceux qui ont fait savoir que pour y parvenir, il fallait adopter un vaste programme de consultation et d'information citoyennes, surtout parmi les plus jeunes, afin de créer un sentiment d'urgence.
- Quand nous leur avons demandé combien de plus ils seraient prêts à payer pour améliorer le système de gestion des déchets permettant de réacheminer un plus grand volume de déchets au lieu de les enfouir, près de 40 % des répondants ont fait savoir qu'ils seraient disposés à payer une somme comprise entre 50 \$ et 150 \$.



## Plan directeur des déchets solides



### Le recours aux technologies innovantes et nouvelles

- Les concepts de l’incinération et de la valorisation énergétique des déchets ont donné lieu à des points de vue divergents parmi les répondants à ce sondage. Certains considèrent que l’incinération des déchets est un moyen de produire de l’énergie et d’autres affirment qu’ils souhaitent un système de gestion des déchets sans incinération des récupératrices d’énergie en raison des répercussions environnementales.
- Plusieurs répondants au sondage ont évoqué une proposition antérieure pour un incinérateur, malgré son coût potentiel, en faisant valoir que cette solution pourrait fonctionner à Ottawa.

Le lecteur trouvera dans l’appendice 7 un plus vaste extrait du rapport de Hill+Knowlton; on peut se procurer sur demande la version complète de ce rapport.





#### 4.8 Observations générales – Juillet 2020 :

##### Les groupes de l'équité et de l'inclusion

La Ville d'Ottawa fait appel à l'Optique d'équité et d'inclusion pour s'assurer de mener des efforts constants et cohérents afin de promouvoir l'équité et l'inclusion dans le cadre de ses services. La consultation qui a eu lieu sur le Plan directeur de la gestion des déchets solides auprès des groupes de l'équité et de l'inclusion s'est déroulée en juillet 2020; des groupes de discussion en virtuel constitués d'organismes représentant les aînés, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les immigrants y ont participé. En outre, les entrevues avec les principaux informateurs ont eu lieu en juillet : y ont participé, deux personnes représentant la justice de la mobilité et le logement abordable.

Dans l'ensemble, 16 personnes représentant les organismes en quête d'équité suivants ont pris part à ces activités :

- l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA);
- Junior Achievement (JA) Ottawa;
- la Canadian Association for Retired Persons (CARP);
- la Multifaith Housing Initiative (MHI) d'Ottawa;
- l'Ottawa Disability Coalition (ODC).

Les participants à ces activités ont été invités à se pencher sur trois grands thèmes :

1. les difficultés actuelles de la gestion des déchets à Ottawa;



### Plan directeur des déchets solides

2. les solutions à apporter éventuellement à ces difficultés;
3. ce à quoi pourrait ressembler la gestion des déchets à Ottawa dans 30 ans.

Voici l'ensemble des points qui sont revenus le plus souvent pendant toutes les discussions avec les communautés en quête d'équité, regroupées selon les trois grandes questions thématiques.

**Question 1 – Les difficultés actuelles : Quelle est votre expérience de la gestion des déchets à Ottawa? À quels services faites-vous appel (programmes de la boîte noire, de la boîte bleue et des déchets ménagers dangereux, programme Rapportez-les! et Programme de sacs jaunes)? Quelles difficultés devez-vous surmonter? Que pourrions-nous faire pour améliorer la situation?**

- De nombreux participants ont fait savoir que la collecte en bordure de rue donnait de bons résultats. Ces participants, qui représentent des personnes qui ont de la difficulté à se déplacer, ont fait savoir qu'ils ont parfois besoin d'aide, par exemple pour ramener les bacs dans leur logement.
- Selon un commentaire qui revenait souvent, la Ville devrait adopter des mesures pour permettre aux résidents de réacheminer plus facilement leurs déchets. Les participants étaient d'avis que les règles du recyclage sont déroutantes ou qu'ils doivent surmonter trop d'obstacles pour bien éliminer leurs déchets. Il s'agissait d'un enjeu important pour les populations en quête d'équité, puisque de nombreux résidents habitent dans des immeubles à logements multiples.
- La question de la responsabilité des producteurs revenait souvent.



### Plan directeur des déchets solides

- Selon une question qui a été évoquée par quelques organismes, il était difficile de participer aux programmes de déchets spéciaux comme les activités portant sur les déchets ménagers dangereux, en raison des difficultés de se rendre à certains endroits sur le territoire de la Ville.
- Plusieurs participants ont fait savoir que l'information publiée par la Ville sur Internet et dans l'application mobile de gestion des déchets était très utile.
- Plusieurs participants ont fait savoir qu'ils souhaitaient qu'on leur offre plus d'occasions de réacheminer les déchets. Un participant a laissé entendre que l'on pourrait faire plus pour éliminer les punaises de lit, ce qui encouragerait les participants à mieux réacheminer les déchets, surtout dans les immeubles à logements multiples.
- Quelques participants ont fait savoir que le personnel chargé de la collecte des déchets devait être plus attentif dans la manipulation des bacs vides, puisque très souvent, les bacs étaient éparpillés, ce qui crée sur les trottoirs des obstacles pour les personnes qui ont de la difficulté à se déplacer, les aînés et les familles qui se déplacent avec des poussettes.

**Question 2 – Les solutions : Quels moyens pouvons-nous adopter pour permettre de recycler et de composter plus facilement? Pourquoi pensez-vous que les gens ne compostent pas ou ne recyclent pas davantage? Ces raisons sont-elles différentes dans les places publiques comme les parcs ou les infrastructures de la Ville? Pourquoi? Quels moyens pouvons-nous adopter pour encourager les résidents à mieux réduire et réutiliser leurs déchets ou à repenser leur gestion des déchets?**

- Certains ont laissé entendre que la participation aux programmes de réacheminement devait être obligatoire. D'autres ont laissé entendre qu'il fallait adopter des règlements



### Plan directeur des déchets solides

pour obliger les propriétaires d'immeubles à faciliter le réacheminement des déchets des résidents. Quelques participants ont laissé entendre qu'il fallait adopter des règlements pour interdire les articles à usage unique comme les conditionnements et les plastiques.

- Un participant a suggéré à la Ville de prévoir des mesures d'incitation ou de financement à l'intention des propriétaires d'immeubles pour les encourager à bâtir les infrastructures nécessaires au réacheminement des déchets (par exemple les colonnes vide-compost et les espaces désignés pour le recyclage). Un autre participant a suggéré à la Ville d'offrir aux résidents des mesures d'incitation en réduisant le relevé d'imposition foncière des propriétaires qui participaient à des programmes de réacheminement des déchets.
- Selon un commentaire qui revenait fréquemment, il fallait donner plus d'information sur les moyens à prendre pour réacheminer les déchets et sur les répercussions négatives des déchets enfouis dans les décharges publiques (« les raisons pour lesquelles nous devons agir »). Cette question a souvent été évoquée dans le contexte des Néo-Canadiens, des jeunes et des étudiants qui viennent de l'extérieur de la Ville et qui pourraient ne pas connaître les règles précises d'Ottawa. C'est pourquoi certains participants ont suggéré à la Ville de nommer des « écoambassadeurs et écoambassadrices », pour présenter des exposés sur les moyens à prendre afin de réacheminer les déchets. Un participant a fait observer qu'il fallait produire les documents d'information dans différentes langues pour que ces efforts soient efficaces.
- Quelques participants ont laissé entendre que la Ville devrait mener des programmes pour informer les gens sur les moyens de réutiliser ou de réparer certains articles afin



### Plan directeur des déchets solides

d'éviter de les enfouir dans les décharges contrôlées. On s'intéresse aussi aux programmes destinés à favoriser le compostage communautaire et individuel.

- On a laissé entendre que les poubelles devraient être munies d'étiquettes ordinaires ou brailles plus simples (posées à un endroit hygiénique) afin de permettre aux malvoyants de repérer les poubelles à utiliser dans les lieux publics et de reconnaître leurs propres poubelles lorsque les équipes de collecte ont terminé leurs tournées.
- On a évoqué la notion des partenariats avec la Ville, par exemple pour mettre en valeur les entreprises qui ont adopté les mesures supplémentaires afin d'encourager le réacheminement des déchets.
- On s'intéressait généralement aux nouvelles technologies de gestion des déchets, par exemple la valorisation énergétique des déchets.
- Un participant a laissé entendre que la Ville devrait obliger à utiliser les sacs de plastique transparents pour promouvoir le réacheminement des déchets.

**Question 3 – L'avenir : Il existe de nombreux moyens d'améliorer à Ottawa les services de gestion des déchets. Il pourrait entre autres s'agir de réduire les emballages ou de recycler davantage, d'encourager les résidents à réduire les produits à usage unique ou d'en repenser l'utilisation, de faciliter le recyclage et le compostage dans les parcs ou dans les places publiques, de prioriser le service à la clientèle, de tâcher de rendre le système plus abordable pour les ménages ou d'utiliser les nouvelles technologies comme la valorisation énergétique ou le traitement chimique. Y a-t-il des activités importantes dont nous devrions tenir compte? Qu'y a-t-il de plus important à vos yeux pour ce qui est de l'avenir de la gestion des déchets à Ottawa? À quoi ressemblera la gestion des déchets dans 30 ans?**



### Plan directeur des déchets solides

- En pensant à l'avenir de la gestion des déchets, de nombreux participants étaient d'avis qu'il faudrait adopter des lois pour obliger les fabricants à réduire les quantités d'emballage qu'ils utilisent (selon le modèle de la responsabilité individuelle des producteurs).
- Plusieurs croyaient aussi que les résidents seraient plus écobienveillants et réutiliseraient les articles au lieu de les jeter. En outre, certains ont laissé entendre qu'il faudrait interdire les articles à usage unique comme les plastiques.
- Quelques participants ont mentionné qu'à leur avis, les technologies de valorisation énergétique apporteront une solution dans l'avenir d'Ottawa.

Le lecteur trouvera dans l'appendice 8 les procès-verbaux des réunions et des entrevues avec les représentants des groupes de l'équité et de l'inclusion.

#### 4.9 Observations générales – Juillet 2020 :

##### Séances de dialogue avec le personnel opérationnel des Services des déchets solides

Quatre séances de dialogue ont eu lieu en juillet 2020 pour les membres du personnel opérationnel des Services des déchets solides. L'objectif de ces séances consistait à réunir les points de vue du personnel opérationnel affecté à la collecte et au traitement des déchets, ainsi qu'à l'exploitation et à la gestion de la décharge contrôlée.

Dans ces séances de dialogue, les participants étaient invités à se pencher sur quatre grands thèmes :

1. les difficultés actuelles dans la gestion des déchets à Ottawa;



### Plan directeur des déchets solides

2. les solutions à apporter éventuellement à ces difficultés;
3. ce à quoi pourrait ressembler la gestion des déchets à Ottawa dans 30 ans;
4. les facteurs de réussite nécessaires pour atteindre l'objectif souhaité.

Voici les réponses qui revenaient le plus souvent pour chacune des quatre questions thématiques.

**Question 1 : Qu'est-ce qui donne de bons résultats, à votre avis, dans le système actuel? Sur quels points forts pouvons-nous miser?**

- De nombreux participants ont fait observer que dans l'ensemble, les programmes des Services de gestion des déchets de la Ville donnaient de très bons résultats et offraient un meilleur rendement que les programmes de bien d'autres municipalités. D'autres ont fait savoir que la Ville exerçait ses fonctions de manière abordable (sans gaspillage) et avec efficience.
- Certains membres du personnel ont aussi noté que le marché d'Ottawa pour les matières recyclées était très favorable, en partie grâce au processus de collecte en deux volets.
- Quelques participants ont fait observer que les programmes spécialisés de la Ville, par exemple le programme de gestion des déchets ménagers dangereux, donnaient de bons résultats.

**Question 2 : En nous rappelant les points de l'exposé sur l'objectif du Plan directeur et les raisons pour lesquelles ce plan est nécessaire à Ottawa, que devons-nous améliorer? Qu'est-ce qui ne donne pas de si bons résultats?**



### Plan directeur des déchets solides

- De nombreux participants ont fait savoir que le rehaussement des taux de réacheminement constituait le principal point à améliorer.
- À cet égard, certains participants ont laissé entendre qu'il fallait faciliter le réacheminement des déchets et offrir plus de programmes d'information afin de mieux renseigner les résidents sur les moyens de réacheminer leurs déchets. Des participants ont suggéré de faire appel à des applications sur les téléphones intelligents, de publier des instructions plus claires sur les matières que l'on peut recycler et d'offrir des visites éducatives dans les installations et les infrastructures de gestion des déchets de la Ville.
- De nombreux participants ont aussi signalé qu'il fallait mieux appliquer les règles de la Ville afin de veiller à hausser les taux de réacheminement. Certains ont suggéré à la Ville d'adopter les mesures d'incitation, ainsi que l'étiquetage des sacs et des limites quant au nombre de sacs, tandis que d'autres étaient d'avis que les règles qui étaient déjà en vigueur devaient être appliquées en bonne et due forme (en signifiant des avis, puis en imposant des amendes). D'autres ont laissé entendre que la participation aux programmes de réacheminement devait être obligatoire.
- Quelques participants ont suggéré de décentraliser l'infrastructure de la gestion des déchets, en aménageant dans différents secteurs de la Ville des installations de gestion comme des postes de compostage.

**Question 3 : Imaginez que nous sommes en 2052 et que nous venons d'achever notre stratégie de 30 ans pour la gestion des déchets solides. À quoi s'apparente, à vos yeux, une stratégie fructueuse? Ainsi, puisque l'objectif du Plan directeur consiste à s'assurer que les déchets de la municipalité sont gérés à long terme de la manière la**



**Plan directeur des déchets solides****plus durable qui soit, à quoi pourrait ressembler, dans 30 ans, le système idéal de gestion des déchets à Ottawa?**

- De nombreux participants étaient d'avis qu'éventuellement, il existerait de nouvelles technologies pour permettre d'éliminer et de réacheminer les déchets. À cet égard, nombreux sont ceux qui étaient d'avis qu'il faudrait offrir plus d'occasions d'utiliser les déchets comme ressources, par exemple en faisant appel aux technologies de valorisation énergétique des déchets.
- Plusieurs participants étaient d'avis qu'il fallait accroître les taux de réacheminement en améliorant les processus d'application des lois et des règlements, en imposant des limites pour ce qui est du nombre de sacs, en donnant de la formation, en augmentant le nombre de flux de déchets et en améliorant ou en facilitant le réacheminement.
- Quelques participants ont fait valoir qu'il faudrait réduire les emballages et interdire les plastiques à usage unique, tandis que d'autres croyaient qu'il fallait offrir plus d'occasions de réutiliser les articles.
- On estimait que la durée utile de la décharge du chemin Trail serait augmentée; quelques participants ont fait savoir que l'on n'aurait plus besoin de décharges contrôlées (zéro déchet).
- Quelques participants ont mentionné que les consommateurs seraient plus écobienveillants et que les producteurs seraient plus responsables de leurs emballages (RIP).

**Question 4 : Quels sont les principaux facteurs dont il faut tenir compte pour réussir? De quoi devons-nous tenir compte pour veiller à réaliser notre scénario idéal?**



### Plan directeur des déchets solides

- Le lancement de l'approche du triple résultat est considéré comme un facteur important de réussite.
- Quelques participants ont fait savoir qu'un système simplifié de gestion des déchets permettrait d'accroître les taux de réacheminement et de réduire le plus possible les coûts. Quelques participants ont également suggéré des mesures d'incitation comme moyens d'accroître le réacheminement des déchets.
- On a à nouveau fait valoir qu'il était important de mieux appliquer les règles, tout autant que d'informer les résidents. Quelques participants ont aussi fait savoir qu'il serait important de rendre obligatoire la participation aux programmes de réacheminement.
- Certains participants ont laissé entendre qu'il était important de miser sur les déchets comme ressources.

Le lecteur trouvera dans l'appendice 9 les procès-verbaux détaillés de ces séances de dialogue.

#### 4.10 Observations générales – De juillet à août 2020 :

##### **Sondage auquel a répondu le personnel opérationnel de première ligne.**

Sept opérateurs de la collecte des déchets ont répondu à ce sondage, qui s'adressait au personnel opérationnel de première ligne.

Ce sondage était constitué des trois questions suivantes, qui appelaient des commentaires libres.



### Plan directeur des déchets solides

1. Qu'est-ce qui donne de bons résultats, à votre avis, dans le système actuel? Sur quels points forts pouvons-nous miser?
2. En nous rappelant les points de l'exposé sur l'objectif du Plan directeur et les raisons pour lesquelles ce plan est nécessaire à Ottawa, que devons-nous améliorer? Qu'est-ce qui ne donne pas de si bons résultats?
3. Imaginez que nous sommes en 2052 et que nous venons d'achever notre stratégie de 30 ans pour la gestion des déchets solides. À quoi ressemble le scénario idéal de la gestion des déchets à Ottawa?

Voici l'ensemble des réponses qui revenaient le plus souvent dans les questions ci-dessus.

- Certains répondants ont fait savoir que le service de ramassage des bacs verts et le service offert toutes les deux semaines donnaient de bons résultats.
- La majorité des commentaires laissent entendre que la Ville doit mieux faire appliquer ses règlements municipaux et ses règles sur la gestion des déchets, surtout en ce qui a trait aux limites imposées pour ce qui est du nombre de sacs.
- De nombreux répondants ont aussi évoqué la nécessité d'informer et de sensibiliser les résidents sur les moyens à prendre pour mieux réduire et réacheminer les déchets.
- Les déchets dans les cours étaient un motif d'inquiétude prépondérant : quelques répondants ont suggéré à la Ville de limiter la collecte à certaines périodes de l'année, par exemple au printemps et en automne seulement.
- Quelques participants ont recommandé à la Ville de se renseigner auprès d'autres municipalités sur les règles de l'art à adopter.



Le lecteur trouvera dans l'appendice 10 les réponses apportées à ce sondage.

#### **4.11 Observations générales – De mai à août 2020 :**

##### **Mémoires individuels des résidents et des intervenants**

Dans le cadre de toute la Série de consultations 1, le personnel a pris connaissance de différents mémoires soumis essentiellement dans des courriels, pour étude, par des résidents et des intervenants. Les commentaires de ces mémoires sont reproduits dans l'appendice 11.

### **5.0 Utilisation qui est faite des commentaires réunis dans la Série de consultations 1**

Dans l'ensemble du processus de l'élaboration du Plan directeur, nous nous servons des résultats des consultations pour éclairer l'élaboration des documents techniques du Plan. Nous nous sommes servis des commentaires exprimés dans les activités menées pendant la Série de consultations 1 pour mettre au point :

1. la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs;
2. la liste détaillée des options dans le cadre des politiques et des programmes;
3. l'outil d'évaluation qui servira à évaluer ces options.

Dans les sections suivantes, nous expliquons comment nous nous sommes inspirés des commentaires des résidents et des intervenants pour éclairer l'élaboration de ces trois volets du Plan directeur.



## 5.1 Version provisoire de la vision et des principes directeurs et élaboration des objectifs

L'un des principaux objectifs de la Série de consultations 1 consistait à réunir les commentaires des résidents et des intervenants pour pouvoir élaborer la vision, les principes directeurs et les objectifs du Plan directeur.

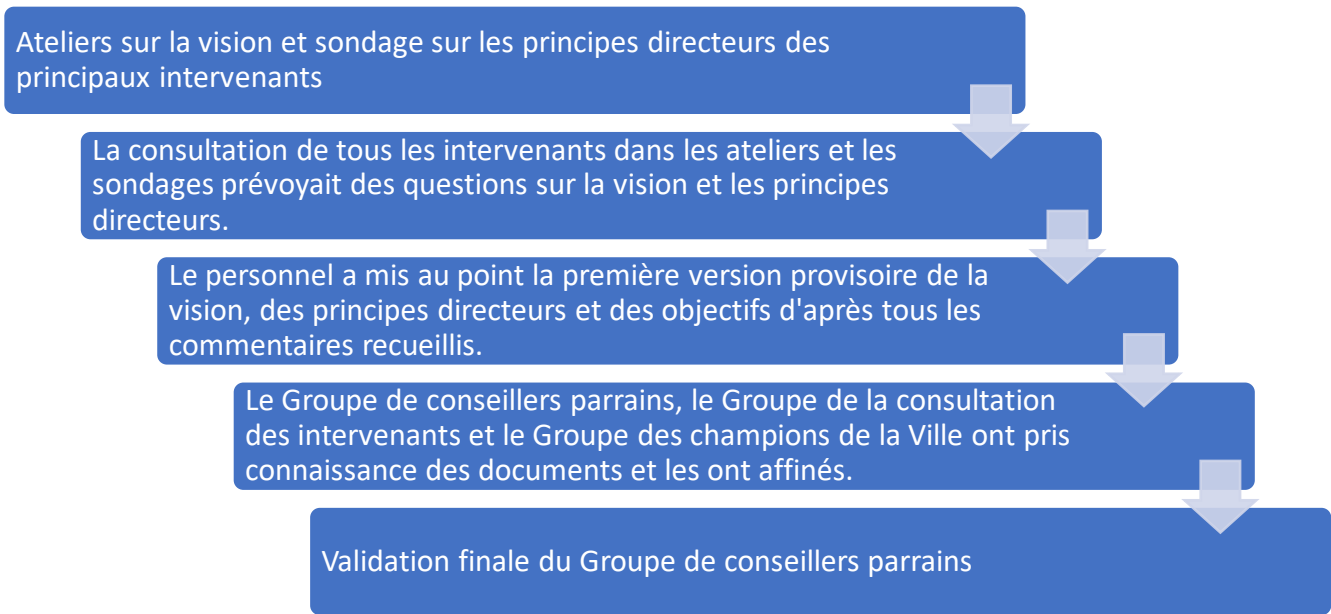
### Processus

Comme l'indique le schéma ci-après, plusieurs étapes et points d'entrée ont mené à l'élaboration de ces énoncés provisoires.



**Plan directeur des déchets solides**

Figure 2 : Étapes réalisées pour mettre au point la vision, les principes directeurs et les objectifs



Les commentaires réunis dans le cadre des ateliers animés sur la vision et du sondage sur les principes directeurs auprès des principaux groupes d'intervenants (numéro 1 du schéma) et tous les avis exprimés par les résidents et les intervenants dans le cadre de la Série de consultations 1 (numéro 2 du schéma) ont servi à éclairer l'élaboration de ces énoncés. Le tableau ci-après fait état des principales considérations générales, qui revenaient couramment et qui, selon les intervenants, doivent entrer en ligne de compte dans la planification de la



## Plan directeur des déchets solides

gestion des déchets de la Ville. Ces commentaires sont catégorisés selon qu'ils portent principalement ou largement sur des considérations environnementales, sociales et financières, sur les idées se rapportant à la hiérarchie des déchets, au service à la clientèle, au rôle de la Ville ou à l'innovation et à l'efficacité, ainsi qu'à la question de savoir si les idées sont plus des sources d'inspiration.

Tableau 3 : Considérations mentionnées couramment pour la planification de la gestion des déchets

Considération pragmatique ou inspirationnelle	Considérations de la hiérarchie des déchets	Considérations environnementales	Considérations sociales
Absence de décharge ou superficie réduite de la décharge	Produits plus recyclables	Les résidents prennent la responsabilité des déchets.	Participation à grande échelle
Ville la plus propre	Taux de réacheminement supérieur	Déchets considérés comme une forme d'énergie renouvelable	Changements de comportement/mutation de la culture
Zéro déchet	Réduction et réutilisation en priorité	Environnement propre	Santé publique



**Plan directeur des déchets solides**

Interdiction des plastiques à usage unique	Moins de déchets produits	Réduire les émissions de gaz à effet de serre et amoindrir l'impact des changements climatiques	Reconnaître l'importance des déchets
Monde sans plastique	Toujours tenir compte de la hiérarchie	Extension de la responsabilité individuelle des producteurs	Santé et sécurité des travailleurs
Zéro émission	Réduire les déchets déposés en bordure de rue	Intégration de la prévention des déchets dans les commerces de détail	Fierté de la collectivité
Participation à 100 %	Réduction des déchets alimentaires	Interdiction d'enfouir les déchets dans les décharges	Conception des quartiers pour la gestion des déchets
Élimination des déchets		Réduction des plastiques	Quartiers/plus de solutions locales
Ville circulaire modèle		Protection de la biodiversité	Encouragement des achats consciencieux





### Plan directeur des déchets solides

Chef de file mondial		Faible utilisation des plastiques à usage unique	Faire participer les jeunes.
Société décarbonisée		Création du patrimoine environnemental	Connaissance et élimination des obstacles
Éviter de devenir une société du jetable		Durabilité environnementale à long terme	Encourager les résidents à « faire ce qu'il faut »
Interdire, en vertu des lois, les contenants non recyclables		Enfouissement dans les décharges en dernière instance	
<b>Rôle de la Ville et degré de leadership</b>	<b>Innovation et efficacité</b>	<b>Service à la clientèle/priorité</b>	<b>Considérations financières</b>
Chef de file de l'industrie	Miser sur toutes les technologies innovantes qui ont fait leurs preuves/feuille de route pour les essais	Programmes et bacs uniformes; uniformité malgré les frontières	Recettes apportées par la gestion des déchets



## Solid Waste Master Plan

### Plan directeur des déchets solides

Tenir compte des plans, par exemple le Plan de lutte contre les changements climatiques	Recours aux technologies de substitution	Services faciles, pratiques et convivial	Économie circulaire
Concertation avec les autres ordres de gouvernement	Ottawa : chef de file de la technologie de la gestion des déchets	Vastes campagnes d'information	Répercussions mesurables
Inviter les autres ordres de gouvernement à faire davantage	Éviter de gaspiller l'énergie	Décharges contrôlées toujours ouvertes/nouvelles décharges	Rentabilité
Collaboration avec le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI)	Récupération de l'énergie	Le Plan directeur doit être souple.	Viabilité financière
La Ville doit encourager le secteur ICI à faire davantage.	Toutes les matières organiques sont converties en GNR	La participation publique doit être permanente.	Utilisateur-payeur
Joindre le geste à la parole/prêcher par l'exemple	Innovation dans le secteur des immeubles à logements multiples	Ramasser moins de déchets en bordure des rues	Stratégie de fond en comble



## Solid Waste Master Plan

### Plan directeur des déchets solides

Nouer d'autres partenariats	Efficiene opérationnelle		Donner de l'importance aux produits, par exemple dans les programmes de reprise
Conformité grâce à la mise en application des règlements	Biodégradation		
Incitation à la conformité	Décentralisation de la collecte (zones de dépôt et postes de transfert séparés)		
Ottawa exerce son influence dans l'utilisation de l'approche systémique	Collecte automatisée		
La Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de la Ville	Programmes innovants de réutilisation et de réduction, par exemple les cafés-réparation		



## Plan directeur des déchets solides

fait la promotion de l'économie circulaire.			
Le secteur public et le secteur privé se concertent.	La technologie doit être propre à la réalité d'Ottawa.		
Il faut une volonté politique et gérer le changement.	Limitation des déchets et sacs transparents		
Faire preuve d'ambition et d'audace et être inspiré.  Ne pas insister seulement sur le risque.	Surcyclage		
Normes nationales et économies d'échelle	Récupération des déchets alimentaires/ amélioration de la technologie du compostage		
Transparence			



### Plan directeur des déchets solides

Ces idées et considérations ont permis de rédiger la première version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs. Cette première version provisoire comprenait quatre énoncés de vision potentiels et la liste détaillée des principes directeurs et des objectifs. Voici les premiers énoncés.

#### Énoncés de la vision

- Collectivement, nous réduirons le volume de déchets que nous produisons, nous réutiliserons les déchets que nous pourrions réutiliser, et nous recyclerons et récupérerons les ressources résiduelles. Le système et les services de gestion des déchets de la Ville mettront en équilibre les besoins de la collectivité et de l'environnement pour faire d'Ottawa une ville majestueuse, saine et dynamique.
- Les déchets seront considérés comme des ressources; les collectivités et les résidents prendront la responsabilité de leurs déchets; la responsabilité de la gestion des déchets sera partagée. La Ville gère les déchets de manière à pérenniser sa croissance économique et démographique, selon des principes socialement acceptables et des répercussions environnementales minimales.
- Les déchets appartiennent au passé. Nos besoins en matières nouvelles sont spectaculairement réduits parce que tout ce que nous cultivons, extrayons dans les mines, construisons, fabriquons et achetons est utilisé, réutilisé, réparé, recyclé ou récupéré. La mutation réussie en aspirant à une société zéro déchet fait rejaillir des bienfaits sur le bien-être des résidents et sur notre environnement.
- Le système de gestion des déchets de la Ville est accessible, facile à utiliser et favorise l'innovation et le développement économique local. Nous avons minoré notre empreinte environnementale, réduit nos émissions de GES, produit de l'énergie renouvelable et préservé notre territoire, notre eau et la qualité de notre air ambiant.



### Plan directeur des déchets solides

#### Principes directeurs

- Respecter la hiérarchie des 5R de la gestion des déchets : choisir les options qui permettent de réduire, de réutiliser, de recycler et de récupérer les déchets au lieu de les éliminer.
- Répondre aux besoins de la collectivité : s'assurer que le système est convivial, accessible et abordable et qu'il priorise l'expérience offerte à la clientèle et la santé publique.
- Promouvoir les changements de comportement : tâcher de transformer la culture de la collectivité, dans laquelle tous les résidents et intervenants assument ensemble la responsabilité de la gestion des déchets et jouent un rôle dans la réalisation des objectifs du Plan directeur de la gestion des déchets solides.
- Exercer un leadership : en tant qu'organisme, la Ville prêche par l'exemple en démontrant qu'elle a la volonté de respecter la hiérarchie de la gestion des déchets dans l'ensemble de l'administration municipale.
- Faire appel à des approches collaboratives : promouvoir les partenariats avec les résidents et les intervenants, ainsi qu'avec l'industrie et tous les ordres de gouvernement, pour profiter des occasions, adopter des solutions et encourager la participation.
- Promouvoir la santé et la durabilité environnementales : atténuer les répercussions environnementales des déchets sur l'atmosphère, le territoire et les plans d'eau.
- S'harmoniser avec les autres plans de la Ville : veiller à adopter une approche stratégique et harmonisée avec tous les autres plans à long terme de la Ville.
- Intégrer les principes de l'économie circulaire : reprendre les principes qui visent à minorer l'utilisation des matières premières, à maximiser la valorisation des déchets et à veiller à ce que les produits et les matériaux soient utilisés et permettent d'assurer la transition avec la responsabilité individuelle des producteurs.
- Promouvoir l'innovation et prévoir une marge de manœuvre : maîtriser l'innovation et la souplesse pour s'adapter aux technologies émergentes, aux nouvelles politiques et à la croissance.
- Aspirer à un avenir zéro déchet : miser sur la prévention des déchets et aménager une communauté dans laquelle on ne jette que peu de matières ou dans laquelle on n'en jette pas du tout.



### Plan directeur des déchets solides

#### Objectifs

- La durée utile de la décharge du chemin Trail est prolongée au-delà de la fin de sa durée utile existante et prévue.
- Le volume total de déchets produits par les résidents et par la Ville en tant que municipalité est réduit.
- On maximise la réutilisation des déchets produits par les résidents et par la Ville.
- On maximise le réacheminement des déchets produits par les résidents et par la Ville en tant qu'institution.
- On maximise la récupération de l'énergie et des matériaux dans le flux final de gestion des déchets.
- On gère comme il se doit les déchets résiduels qui ne peuvent pas être réduits, réutilisés, ni réacheminés au lieu d'être enfouis afin de maîtriser les incidences environnementales, sociales et financières négatives.
- Les émissions de gaz à effet de serre produites par notre système intégré de gestion des déchets sont réduites grâce à la mise en œuvre de solutions qui permettent à la Ville d'atteindre ses objectifs dans la réduction des effets des changements climatiques et dans la production de l'énergie renouvelable.
- La Ville met tout en œuvre pour apporter de l'aide, exercer de l'influence grâce à ses outils réglementaires et nouer des partenariats avec le secteur industriel, commercial et institutionnel, ainsi qu'avec le secteur des immeubles à logements multiples, les petites entreprises, le secteur agricole et le secteur de la construction et de la démolition afin de réduire, de réutiliser et de réacheminer les déchets dans l'ensemble de la collectivité.
- Les déchets produits sur le territoire de la Ville sont traités dans le périmètre de ce territoire, dans tous les cas où ce traitement est opérationnellement et économiquement viable.



### Plan directeur des déchets solides

- Les programmes et les services de gestion des déchets sur le bord des rues, dans les immeubles à logements multiples et dans les places publiques sont accessibles, pratiques et constants, pour favoriser au maximum la participation.
- L'on adopte d'emblée l'innovation et la souplesse pour favoriser la croissance et la diversification de l'économie locale et pour tenir compte des perspectives et des défis dans la gestion des déchets.
- On maximise la maîtrise des coûts, la production des recettes et l'économie dans l'utilisation des ressources de la gestion des déchets afin de minorer les coûts pour les contribuables.

La version provisoire ci-dessus de la vision, des principes directeurs et des objectifs a été présentée, le 28 septembre 2020 pour commentaires et mise au point, au Groupe de conseillers parrains. Le personnel de la Ville s'est inspiré des commentaires réunis dans le cadre de l'atelier du Groupe de conseillers parrains pour mettre au point les énoncés, qui ont ensuite été présentés, le 30 septembre 2020, au Groupe de consultation des intervenants et, le 1<sup>er</sup> octobre 2020, au Groupe des champions de la Ville. L'objectif de ces ateliers consistait à réunir les avis définitifs des principaux intervenants sur ces énoncés provisoires et à leur demander de valider ces énoncés. Après avoir intégré les commentaires des principaux intervenants, le Groupe de conseillers parrains a de nouveau pris connaissance, en novembre 2020, des énoncés provisoires.

Le lecteur est invité à consulter, dans l'appendice 12, la synthèse détaillée de ce qui a été dit dans ces réunions.

Le tableau ci-après indique les changements qui ont été apportés à la vision, aux principes directeurs et aux objectifs dans la foulée des commentaires exprimés dans les ateliers.




**Plan directeur des déchets solides**

Tableau 4 : Modification de la vision, des principes directeurs et des objectifs suivant l'analyse pendant la consultation

Énoncé d'origine	Modification apportée dans la foulée de l'analyse des commentaires
<b>Énoncé de la vision</b>	
Adopter des mesures progressives, innovantes et collectives dans la réalisation de la cible Zéro déchet Ottawa.	Atteindre la cible Zéro déchet Ottawa grâce à des mesures progressives, collectives et innovantes.
Respecter la hiérarchie des 5R de la gestion des déchets en choisissant des options qui permettent de réduire, de réutiliser, de recycler et de récupérer les déchets pour enfouir le moins possible de déchets résiduels.	Respecter la hiérarchie des 5R de la gestion des déchets en priorisant des options qui permettent de réduire, de réutiliser, de recycler et de récupérer les déchets pour enfouir le moins possible de déchets résiduels.
<b>Principes directeurs</b>	
Transformer le comportement de la collectivité pour que les résidents et les intervenants soient ensemble responsables de la gestion des déchets et jouent un rôle	Modifier les valeurs de la collectivité pour que les résidents et les intervenants considèrent que les déchets sont des ressources, prennent ensemble la responsabilité de la gestion des déchets et



**Plan directeur des déchets solides**

dans la réalisation des objectifs du Plan directeur de la gestion des déchets solides.	jouent un rôle dans la réalisation des objectifs du Plan directeur de la gestion des déchets solides.
Adopter les principes de l'économie circulaire pour minorer l'utilisation des matières premières, considérer que les déchets sont des ressources, maximiser la valeur des déchets, en continuant d'utiliser les produits et les matières, et étayer la transition avec la responsabilité individuelle des producteurs, dans les cas où ces derniers sont responsables, en vendant les biens de consommation et en réalisant des profits sur ces biens, de la gestion écobienveillante de ces biens à la fin de leur durée utile.	Adopter les principes de l'économie circulaire afin de minorer l'utilisation qui est faite des matières premières, de considérer les déchets comme des ressources, de maximiser la valeur des déchets et de continuer de se servir des produits et des matières, en plus d'exhorter l'industrie et les autres ordres de gouvernement à agir pour assurer la transition avec ce modèle économique.
<b>Objectifs</b>	
Rehausser la récupération des matières et de l'énergie dans le flux de gestion des déchets.	Maximiser la récupération des matières et de l'énergie dans le flux résiduel de la gestion des déchets.
Tâcher d'atteindre l'objectif de 100 % dans la réduction des émissions de GES produites	Atteindre l'objectif de 100 % dans la réduction des émissions de GES produites



**Plan directeur des déchets solides**

par le système intégré de gestion des déchets de la Ville.	par le système intégré de gestion des déchets de la Ville.
Exercer une influence grâce aux outils réglementaires, appuyer le secteur industriel, commercial et institutionnel, ainsi qu’avec les immeubles à logements multiples, les petites entreprises, le secteur de la construction et de la démolition et le secteur agricole et nouer des partenariats avec eux afin de réduire, de réutiliser et de réacheminer les déchets dans l’ensemble de la collectivité.	Aider et influencer le secteur industriel, commercial et institutionnel, ainsi que les immeubles à logements multiples, les petites entreprises, le secteur de l’agriculture et le secteur de la construction et de la démolition et nouer des partenariats avec eux afin de réduire, de réutiliser et de réacheminer les déchets dans l’ensemble de la collectivité.
Rehausser l’accessibilité, la praticité et la cohésion des programmes et des services de gestion des déchets pour favoriser au maximum la participation.	Maximiser la participation en rehaussant l’accessibilité, la praticité, la cohésion et l’abordabilité des programmes et des services de gestion des déchets.

En plus d’apporter ces modifications, nous avons ajouté dans le document un principe directeur afin de rappeler l’approche du triple résultat; nous avons également prévu un objectif pour donner suite aux commentaires sur la collaboration avec les intervenants externes :

« Faire appel à l’approche du triple résultat pour harmoniser la durabilité environnementale, les souhaits de la Ville et de la collectivité et la responsabilité budgétaire. »

**Plan directeur des déchets solides**

« Collaborer avec les intervenants externes, dont l'industrie et les autres ordres de gouvernement, afin de promouvoir les pratiques de la gestion des déchets. »

La version définitive de la vision, des principes directeurs et des objectifs sera présentée au Comité et au Conseil pour étude d'ici la fin du deuxième trimestre de 2021.

## 5.2 Élaboration des options du Plan directeur

Pendant toutes les activités menées dans le cadre de la Série de consultations 1, le personnel de la Direction de la planification à long terme de la gestion des déchets solides a tâché de recenser et de réunir les idées proposées par les membres du personnel de la Ville, les conseillers municipaux, les intervenants et les membres du public et que l'on pourrait inscrire dans la liste détaillée des options envisageables pour le Plan directeur. Pendant les ateliers et les réunions virtuels et dans les sondages en ligne, nous avons posé des questions afin de réunir des commentaires pertinents. Voici ces questions :

1. Que peut-on faire pour améliorer notre système actuel de gestion des déchets à Ottawa?
2. Imaginons que nous sommes en 2052 et que nous venons tout juste d'achever notre stratégie de gestion des déchets solides sur 30 ans. Comment saurons-nous que nous avons réussi?
3. Quels sont les principaux facteurs dont il faut tenir compte pour réussir?

Nous avons consigné et étudié attentivement toutes les idées exprimées, y compris toutes les réponses apportées aux questions appelant des commentaires dans le sondage sur la plateforme Participons Ottawa et dans le sondage interne auprès du personnel. Un expert-conseil externe a analysé les réponses apportées au sondage sur la plateforme



### Plan directeur des déchets solides

Participons Ottawa et le personnel de la Direction de la planification à long terme de la gestion des déchets solides a analysé le sondage interne auprès du personnel en faisant appel à un système de codage en Excel. Les idées ont été réunies et catégorisées selon les services, les politiques et les programmes de la gestion des déchets dans l'étude du Plan directeur. Il s'agit entre autres :

- de la promotion et de la formation;
- des règlements d'application, des politiques et des règlements municipaux;
- de l'évitement, de la réduction et de la réutilisation des déchets;
- du recyclage;
- de la collecte et du dépôt des déchets;
- de la gestion des matières organiques;
- de la récupération des déchets;
- de la gestion résiduelle;
- de l'innovation.

Nous avons ensuite transmis ces résultats à l'expert-conseil technique, qui les a examinés afin de savoir s'ils cadraient avec les besoins projetés du système intégré de gestion des déchets de la Ville. Nous avons inscrit dans la liste détaillée toutes les options ou tous les exemples qui n'y étaient pas déjà indiqués.

**Plan directeur des déchets solides**

En dressant la liste détaillée des options et en ajoutant les idées réunies dans le cadre de la consultation, nous avons tenu compte de la vision, des principes directeurs et des objectifs du Plan directeur. Nous avons inscrit les options dans la liste uniquement lorsqu'elles justifiaient ces énoncés, qui ont été mis au point, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, d'après les commentaires réunis pendant la consultation.

La liste détaillée des options et la description générale de chaque option seront présentées au Conseil pour étude d'ici la fin du premier trimestre de 2021; par la suite, nous évaluerons les options en faisant appel à la structure-cadre de l'évaluation mise au point expressément pour ce projet et qui comprend l'outil d'évaluation de l'approche du triple résultat (cf. ci-après). Nous présenterons les options aux résidents et aux intervenants pour commentaires pendant la Série de consultations 2, qui se déroulera à l'automne de 2021. Nous nous inspirerons des commentaires exprimés dans cette prochaine série de consultations sur le Plan directeur afin de mettre au point la liste détaillée des options du Plan directeur et d'éclairer la mise au point de la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides.

### **5.3 Élaboration de la structure-cadre de l'évaluation**

Nous avons élaboré la structure-cadre de l'évaluation afin d'évaluer les différentes options de la gestion des déchets inscrites dans la liste détaillée. L'outil d'évaluation mis au point sur mesure est un élément essentiel de cette structure-cadre. Cet outil fait appel à une approche structurée pour comparer les différentes options d'après un ensemble cohérent de critères. Un outil d'évaluation mûrement réfléchi permet aussi de s'assurer que l'on tient compte de toutes les options envisageables du point de vue environnemental, social et financier (selon le modèle de l'approche du triple résultat).

**Plan directeur des déchets solides**

Le lecteur trouvera dans l'appendice 13 la version provisoire de la structure-cadre de l'évaluation. Nous nous sommes inspirés de la consultation pour éclairer l'élaboration de l'outil d'évaluation selon l'approche du triple résultat en faisant appel à deux méthodes :

- la version provisoire de l'outil a été mise au point en tenant compte de la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs du Plan directeur qui, selon les modalités exposées ci-dessus, ont été essentiellement éclairées par les commentaires réunis dans la Série de consultations 1;
- les principaux groupes d'intervenants ont participé à l'examen et à l'affinement de la version provisoire de l'outil dans le cadre d'ateliers virtuels (décrits ci-après).

De juin à septembre 2020, nous avons tenu des ateliers virtuels avec le Groupe de conseillers parrains, le Groupe des champions de la Ville et le Groupe de consultation des intervenants afin d'éclairer chaque groupe à propos de l'élaboration de la structure-cadre de l'évaluation et de l'outil d'évaluation selon l'approche du triple résultat et d'entendre leurs réflexions sur la conception et l'application proposées de cette structure. Le lecteur trouvera dans l'appendice 14 les procès-verbaux de ces ateliers.

Dans l'atelier du Groupe de consultation des intervenants, les participants se sont surtout intéressés à la formule de pondération que l'on propose d'appliquer dans les catégories de l'approche du triple résultat de l'outil. Nous avons donc tenu avec ce groupe, en octobre, un deuxième atelier afin de lui donner plus de temps pour discuter dans les détails de la structure et pour approfondir le thème de la pondération de ces catégories.

**Examen de l'outil d'évaluation – Commentaires****Groupe des champions de la Ville**



### Plan directeur des déchets solides

Voici les commentaires généraux exprimés dans l'atelier tenu avec le Groupe des champions de la Ville; nous les présentons selon les principaux thèmes débattus.

#### Dans l'ensemble

- Certains participants ont fait savoir qu'en règle générale, les indicateurs sont vastes et que certains devraient être mieux précisés afin de laisser moins de place à l'interprétation. D'autres ont fait savoir qu'il serait difficile de mesurer certains indicateurs sans mieux connaître les conséquences que la Ville souhaite éviter.
- Quelques participants ont laissé entendre qu'il fallait appliquer à l'outil de l'Optique d'équité et d'inclusion de la Ville et en tenir compte pour tous les indicateurs (en particulier ceux qui se rapportent à la santé et à la sécurité).
- Un participant était d'avis qu'il fallait, en se penchant sur les incidences foncières, consulter la Première Nation hôte de la localité.

#### Indicateurs environnementaux

- Un participant a laissé entendre que les indicateurs environnementaux devaient tenir compte des répercussions projetées des changements climatiques sur la météo et de leurs répercussions possibles sur la gestion des déchets. Par exemple, l'accroissement des précipitations pourrait se répercuter sur le lixiviat; la chaleur extrême pourrait avoir des incidences délétères sur la santé du personnel de première ligne et augmenter le « facteur de dégoût » pour les résidents, par exemple les odeurs désagréables supplémentaires et les asticots.





### Plan directeur des déchets solides

- On a laissé entendre qu'il fallait tenir compte de l'impact produit sur les ressources naturelles, par exemple la consommation du territoire et de l'eau, ainsi que des effets potentiels sur les environs.

#### Indicateurs sociaux

- Un participant a suggéré de prévoir un indicateur pour tenir compte des incidences sur la santé et la sécurité du personnel.
- On a signalé qu'il fallait faire appel à l'Optique d'équité et d'inclusion pour toutes les considérations relatives à la santé et à la sécurité, par exemple pour savoir si une solution potentielle comportait un plus grand risque pour la santé publique des femmes ou des collectivités vulnérables. On a donné un exemple expliquant comment les poubelles installées sur les trottoirs peuvent représenter des difficultés pour les personnes qui ont du mal à se déplacer.
- On jugeait aussi que l'abordabilité était une considération importante.
- Quelques participants ont fait savoir qu'à leur avis, il est inusité de capter les « aspects économiques » dans les indicateurs sociaux, plutôt que dans les indicateurs financiers.

#### Indicateurs économiques

- Plusieurs participants ont suggéré de tenir compte, dans les indicateurs, des coûts opérationnels (afin de donner une vue d'ensemble).
- Quelques participants jugeaient important la responsabilité des solutions potentielles (publiques ou privées) afin de calculer les économies sur les coûts et les enjeux relatifs aux risques et à la fiabilité.



### Plan directeur des déchets solides

- On se demandait si la Ville devait faire appel aux technologies qui ont fait leurs preuves ou innover et promouvoir les solutions locales de la technologie propre. Le débat a permis de se pencher sur la nécessité et l'importance des projets pilotes.
- Quelques participants ont laissé entendre qu'il fallait tenir compte des incidences indirectes sur les coûts, par exemple dans les cas où les dépenses en immobilisations élevées pourraient donner lieu à des économies opérationnelles ou à des économies auxiliaires, comme dans l'accroissement de la durée utile de la décharge du chemin Trail.

#### Pondération

- Il a beaucoup été question de la parité proposée dans la pondération des trois éléments du modèle de l'approche du triple résultat. Quelques participants ont fait valoir qu'il faudrait attribuer plus de points aux considérations environnementales par rapport aux deux autres catégories.
- À cet égard, certains ont fait valoir que la Ville d'Ottawa offrait ses services de gestion des déchets à un coût moindre que celui des autres municipalités et que par conséquent, elle ne pouvait pas se permettre de payer plus cher un service s'il fait rejaillir des bienfaits environnementaux importants. D'autres ont suggéré d'attribuer moins de points aux considérations sociales puisque les grands indicateurs comme la santé et la sécurité sont déjà réglementés.
- Après une vaste discussion et un sondage rapide, on s'entendait mieux sur l'approche de la parité dans la pondération et on y était généralement favorable. Quelques participants ont fait savoir qu'il était prématuré de discuter de la pondération à cette étape.



### Plan directeur des déchets solides

#### Groupe de consultation des intervenants

Voici les commentaires généraux exprimés dans le premier atelier tenu le 9 septembre 2020 avec le Groupe de consultation des intervenants. Nous présentons des commentaires selon les grands thèmes débattus.

##### En règle générale

- Les participants ont généralement fait savoir que l'outil d'évaluation était complet et qu'il permettait de recenser et de définir efficacement les enjeux.
- Certains participants s'inquiétaient de la pondération des trois catégories d'indicateurs. On s'entendait pour dire que la question de la pondération serait débattue pendant une autre réunion.

##### Indicateurs environnementaux

- Les participants étaient généralement d'accord sur la question des indicateurs environnementaux. On a fait quelques commentaires pour dire qu'il devait y avoir un moyen d'évaluer les conséquences non voulues d'une option. Par exemple, l'une des conséquences non voulues du recyclage veut qu'il ait pour effet d'augmenter le volume de plastiques au lieu de le réduire. Un autre participant a affirmé que même si la liste des indicateurs provisoires était généralement satisfaisante, il fallait mentionner l'effort consacré par la Ville à l'économie circulaire.
- Les participants étaient d'accord avec l'indicateur qui porte sur la possibilité de réduire les émissions de GES grâce à une option.



### Plan directeur des déchets solides

- Les participants étaient aussi d'accord avec l'indicateur portant sur la réduction de la consommation de l'énergie.
- S'agissant de l'indicateur relatif à l'impact produit sur le territoire et sur les plans d'eau, on a fait quelques commentaires pour faire savoir qu'il faudrait tenir compte, dans cet indicateur, de l'incidence sur l'« air ambiant », au lieu d'en tenir compte dans la catégorie des conséquences sociales.
- On a suggéré de retrancher le terme « locale » dans l'indicateur sur l'« incidence environnementale locale ». On estimait que certaines options comme les cheminées d'usines ou le transport des déchets par camion pourraient avoir des incidences qui débordent le périmètre du territoire de la Ville.

#### Indicateurs sociaux

- Pour ce qui est des indicateurs sociaux, certains participants se demandaient si l'outil permettait d'appliquer efficacement l'Optique d'équité et d'inclusion pour mesurer les différentes incidences du programme proposé sur les divers groupes de résidents d'Ottawa, par exemple ceux qui ont des problèmes de mobilité. On a aussi fait observer que les indicateurs sociaux devaient permettre de mesurer l'incidence d'une option sur le logement et sur son abordabilité.
- Un participant a fait valoir qu'il conviendrait mieux de capter, dans les indicateurs de la sécurité et de la santé, des enjeux comme les vecteurs et la vermine, ainsi que les odeurs nauséabondes, le bruit et la circulation.
- On a également suggéré de placer dans la catégorie des indicateurs économiques l'indicateur de l'« entreprise sociale ».



### Plan directeur des déchets solides

#### Indicateurs économiques

- Sur la question des indicateurs économiques, certains participants ont fait valoir qu'il fallait capter, dans un indicateur distinct, le coût de chaque option pour les utilisateurs finaux (résidents et entreprises); à l'heure actuelle, le coût est capté dans l'« acceptation des intervenants ». Certains participants étaient d'avis que ce qui était présenté attirait trop l'attention sur les coûts de la Ville et n'insistait pas suffisamment sur les coûts pour les propriétaires fonciers et les entreprises. Par exemple, il faudrait tenir compte du supplément que les entreprises pourraient être appelées à payer sur les produits de substitution dans l'éventualité où l'on interdirait les plastiques à usage unique.
- D'autres ont fait observer que les indicateurs devaient également tenir compte des recettes et des économies potentielles des options (par exemple en mesurant les économies apportées par le prolongement de la durée utile de la décharge, dans un « scénario d'évitement des coûts »).
- On a suggéré à la Ville de prévoir un indicateur pour les coûts relatifs aux changements climatiques. Dans cet ordre d'idées, on a laissé entendre que les indicateurs devraient aussi tenir compte de la viabilité financière actuelle et projetée. Par exemple, certaines options sont touchées davantage par les changements climatiques que d'autres, par exemple la gestion des eaux pluviales et les inondations. Par conséquent, il faudrait examiner chaque option dans l'optique de l'adaptation et de la résilience climatiques.

#### Pondération de l'outil d'évaluation – Commentaires

Voici les commentaires généraux exprimés durant le deuxième atelier tenu le 21 septembre 2020 sur la pondération avec le Groupe de consultation des intervenants.



### Plan directeur des déchets solides

- Après l'exposé technique sur l'outil d'évaluation, les participants ont exprimé certains commentaires supplémentaires à ajouter dans le procès-verbal du premier atelier. Dans l'ensemble, les participants étaient à l'aise avec l'approche du triple résultat et avec la parité de la pondération proposée dans chacune des trois catégories.
- Les participants qui étaient le plus inquiets de la parité de la pondération des catégories de l'approche du triple résultat ont fait savoir qu'à leur avis, il est prématuré de tenir cette discussion sans connaître les options effectivement retenues et souhaitaient avoir l'occasion de revoir la question à une date ultérieure dans le cadre des consultations. À cet égard, la Ville a fait observer qu'il était important de faire cet exercice maintenant, puisqu'il permettait de se pencher sans parti pris sur les priorités et les considérations du Plan directeur, sans trop se laisser influencer par une option en particulier. La Ville a aussi fait observer que le Groupe aurait éventuellement l'occasion de discuter de la question de la pondération plus tard dans le cadre des consultations.
- Quelques participants ont précisé qu'il y avait une différence entre la « viabilité financière » et les « incidences environnementales ». Selon un autre motif d'inquiétude exprimé, la méthodologie de la Ville devait tenir compte de l'intégralité du coût de la comptabilité des options à évaluer, puisque les incidences environnementales et sociales ont leurs propres coûts financiers, qu'il faut intégrer dans l'analyse.
- On a aussi suggéré de tenir compte, en particulier, des résidents des logements sociaux.

#### Ce que nous avons fait des commentaires

Les révisions suivantes ont été apportées à l'outil d'évaluation de l'approche du triple résultat pour donner suite aux commentaires exprimés pendant la consultation.



### Plan directeur des déchets solides

#### Durabilité environnementale

- Nous avons ajouté le terme « récupérer » dans la section des notes sur les répercussions climatiques.

#### Incidences sociales

- Nous avons ajouté le terme « et le personnel » dans l'indicateur de la santé et de la sécurité.
- Nous avons affecté au critère des incidences sur la santé et la sécurité l'indicateur du « risque d'accroissement des détritrus et des vecteurs ou de la vermine », qui relevait auparavant du critère de l'équité et de l'inclusion.
- Nous avons ajouté le terme « entreprise sociale » dans les notes des critères consacrés au développement économique.
- Nous avons ajouté le terme « santé » dans le titre de la catégorie « incidences sociales ».

## 6.0 Prochaines étapes

Nous avons élaboré, en nous inspirant de tous les commentaires exprimés dans la Série de consultations 1, la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des objectifs, ainsi que la liste détaillée des options du Plan directeur. Ces énoncés provisoires et ces options seront présentés au Conseil municipal et au Comité pour étude dans le rapport de la phase 2 d'ici la fin du deuxième trimestre de 2021. Le rapport de la phase 2 et le rapport sur ce qui a été dit dans la Série de consultations 1 seront publiés sur la plateforme Participons Ottawa après avoir été présentés au Conseil municipal.



### Plan directeur des déchets solides

La liste détaillée des options approuvée par le Conseil municipal sera ensuite évaluée en faisant appel à l'outil d'évaluation de l'approche du triple résultat. Les commentaires exprimés dans la Série de consultations 1 ont aussi éclairé la mise au point de cet outil. Les options qui en découlent seront présentées aux résidents et aux intervenants pendant la Série de consultations 2.

L'objectif premier de la Série de consultations 2 sera de réunir les commentaires sur les options afin d'en éclairer la mise au point définitive et l'intégration dans le Plan directeur. Cette série de consultations devrait s'étendre sur une durée d'au moins deux mois. Nous ferons appel à différents circuits de communication pour veiller à faire connaître généralement les activités de consultation et nous mettrons en œuvre toutes sortes de tactiques pour permettre aux résidents et aux intervenants d'y participer à part entière. À la fin de la Série de consultations 2, nous produirons le rapport sur ce qui a été dit afin de présenter les résultats et d'expliquer comment nous nous inspirerons des commentaires pour éclairer l'élaboration de la version provisoire du Plan directeur.

La version provisoire du Plan directeur sera rédigée au début de la phase 3. Nous mènerons ensuite la Série de consultations 3 afin de donner aux résidents et aux intervenants l'occasion de prendre connaissance du document et de le commenter. Nous mettrons au point la version définitive du rapport sur ce qui a été dit pour présenter les résultats des consultations et expliquer comment nous nous servirons des commentaires pour éclairer la version définitive du Plan. Lorsque le Plan directeur sera finalisé, nous le présenterons au Conseil pour approbation. Nous mettrons également au point, de concert avec un plan financier, le plan de la mise en œuvre à court terme (cinq ans).